



RAPPORT D'ACTIVITE

2017



8 rue Camille Flammarion
77000 Melun

☎ 01 60 68 49 78

✉ apam-prev@wanadoo.fr

SOMMAIRE

ORGANISATION

Conseil d'administration	1
Organigramme	2

INTRODUCTION 4

I. A L'ECHELLE DE L'AGGLOMERATION 6

1. Répartition du temps de travail des équipes sur l'agglomération	6
2. Typologie des jeunes sur l'agglomération	8
3. Nature des problématiques sur l'agglomération	12

II. LES APPROCHES TERRITORIALES 16

A. Le Mée Sur Seine 16

1. Typologie des jeunes	16
2. Situation de jeune	20

B. Melun 22

1. Typologie des jeunes	22
2. Situation de jeune	28

C. Vaux Le Pénil 30

1. Typologie des jeunes	30
2. Situation de jeune	35

D. Dammarie-lès-Lys 38

1. Typologie des jeunes	38
2. Situation de jeune	43

III. LES ACTIONS 46

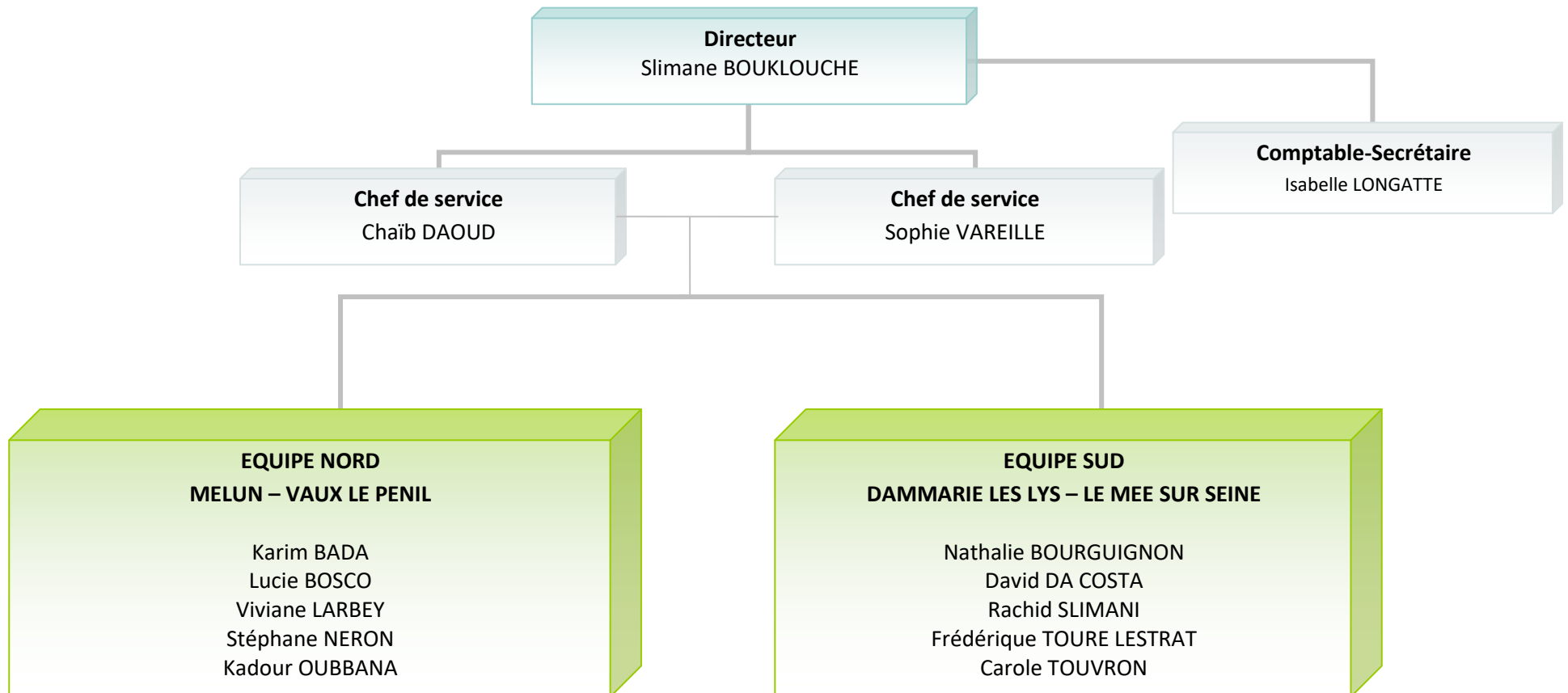
IV. INTERVENTIONS EN MILIEU SCOLAIRE 53

CONCLUSION 55

Le Conseil d'Administration

Monsieur Raoul EYZAT	Président – Vaux le Pénil
Monsieur Jean Pierre RODRIGUEZ	Vice-Président chargé des orientations –Membre de droit – Melun
Madame Josette ANTIGNAC	Vice-Présidente chargée des Relation et Finances – Membre de droit – Le Mée sur Seine
Madame Jocelyne VERNON	Membre de droit – Le Mée sur Seine
Madame Charlène FELEKA	Membre de droit – Vaux le Pénil
Madame Marie-Christophe GRIMA- KAUSS	Membre de droit – Vaux le Pénil
Madame Jacqueline CHEVIYER	Membre Coopté – Vaux le Pénil
Monsieur Karim IDIR	Trésorier – Membre Coopté – Dammarie Lès Lys
Monsieur Rodolphe CERCEAU	Membre de droit – Dammarie Lès Lys
Madame Nadine BAIOD	Membre Coopté – Dammarie Lès Lys
Monsieur Alain MIRZA	Membre de droit – Dammarie Lès Lys
Madame Antoinette LEROY	Membre Coopté – Le Mée sur Seine
Madame Isabelle FOSSE	Membre Coopté – Le Mée sur Seine
Monsieur Mohamed MOKEDDEM	Membre de droit – Melun
Madame Annie MARCEAU	Membre Coopté – Melun
En attente de nomination	Membre Coopté – Melun

Organigramme du personnel de l'APAM au 01-01-2017



INTRODUCTION

Après une année précédente difficile, 2017 a été une période de re-questionnement et de doute pour certains professionnels quant à la poursuite de leur mission dans un contexte en pleine mutation. En moyenne, 8 éducateurs sur 10 ont été présents sur l'année 2017 (arrêt maladie, démission, licenciement). De plus, les suppressions de poste opérées en 2016 (4 ETP) se sont terminées en avril 2017, avec le licenciement de notre chef de service. Poste que nous n'avons pas pu conserver suite à la baisse du budget départemental.

Il est également important de tenir compte à la lecture de ce rapport d'activité, du temps de mise en route lié à la réorganisation du service. Je rappelle que notre association a dû reconstituer ses équipes au regard de la perte de 5 professionnels.

Par conséquent, la constitution des deux équipes SUD et NORD rapatriées au siège de l'association à Melun, et la restitution des locaux aux villes en 2016 ; a eu comme conséquence de démarrer véritablement une nouvelle année civile dans cette nouvelle configuration au 01 Janvier 2017.

Il n'est pas question ici de trouver des prétextes à une mission qui serait en deçà des attendus. Bien au contraire ceux-ci pour démontrer la qualité du travail accompli dans contexte réel qui est explicité ci-dessus.

Cependant les indicateurs attendus par notre CPOM doivent être évidemment appréhendés, avec toutes ces données factuelles afin de donner du sens au résultat présenté. Nous nous attacherons à travailler en bonne intelligence avec le département, quant aux attentes et critères de résultats qui nous sont demandés, au regard d'une réalité de moyens humains qui sont les nôtres aujourd'hui (10 éducateurs : territoire de la CAMVS = 130 000 habitants).

Concernant le rajeunissement de notre public (11 à 17 ans), notre association a conventionné avec l'ensemble des centres sociaux de nos villes prioritaires (Melun, Le Mée sur Seine et Dammarie les lys). Il s'agit ici de développer des outils pour rentrer en contact avec ce jeune public qui ne se trouve pas sur l'espace public, et également pour travailler avec les familles.

Les éducateurs tiennent donc des permanences et/ou participent à des ateliers sur la parentalité, dans ces différents centres sociaux. Cela permet un travail en partenariat efficace et facilite la mise en lien des familles avec la Prévention Spécialisée.

Nous poursuivons naturellement notre action dans les établissements scolaires de l'agglomération melunaise. Des conventions ont également été signées avec les collèges et lycées, seul le collège Brossolette de Melun ne fait pas partie des 11 signataires.

Sur le sujet des établissements scolaires, l'association s'est portée candidate pour recruter deux adultes relais sur les collèges Chopin et Capucin en REP et REP+ à Melun. En effet, là aussi l'association y a vu une opportunité, pour faciliter le lien entre la Prévention Spécialisée et les collèges afin de travailler sur les nouvelles orientations de notre public.

Pour ce faire, nous avons mis en place plusieurs réunions de travail avec les services de la préfecture (délégué de la préfète et sous-préfète elle-même), les chefs d'établissements, la Caf, l'éducation nationale et la ville de Melun.

L'année 2018 verra donc le recrutement de deux adultes relais au sein de l'association, qui seront mis à disposition des deux collègues (Chopin et Capucins) sur des missions de Médiateurs scolaires. Ces nouveaux professionnels seront présents, à raison de 25 heures par mois ainsi que durant les vacances scolaires, au sein de l'APAM.

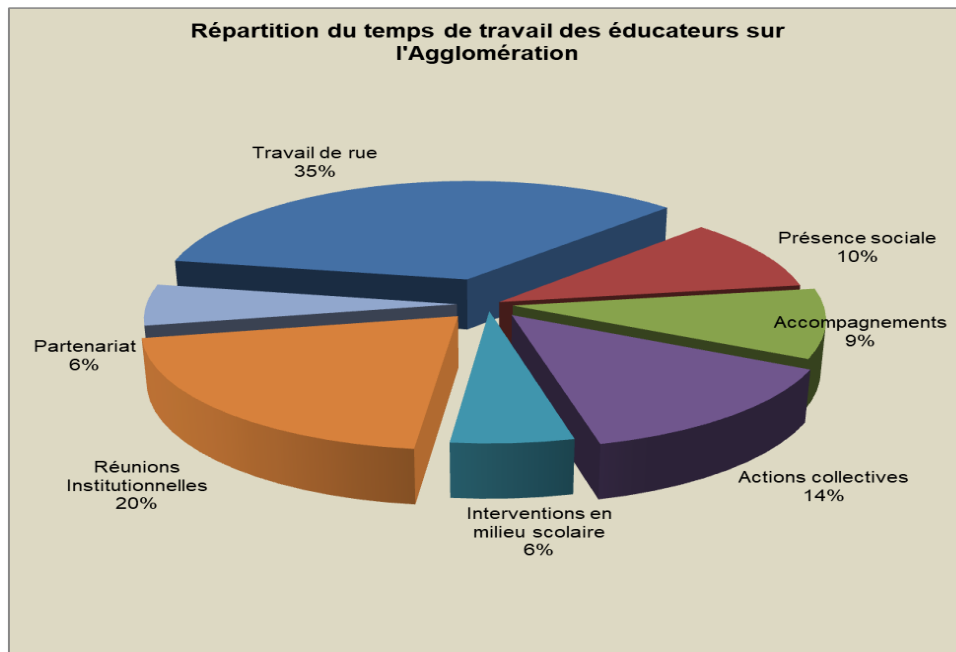
De plus nos permanences auprès des services jeunesse de Dammarie les lys et du Mée sur Seine, ont aussi fait l'objet d'une convention de partenariat. En effet, au-delà de l'aspect formel d'une convention, celle-ci nous permet de fixer des objectifs et réinterroger son intérêt chaque année.

Les chiffres liés aux accompagnements sont en cohérence avec ceux de 2016 qui accusaient une baisse en lien avec la suppression des 4 postes. Cette année l'activité met en évidence une augmentation partielle de 20 jeunes, alors que 2017 aussi a subi une variation importante au niveau des présences du personnel.

Vous pouvez donc constater, que l'association et ses professionnels font preuve d'une capacité de résilience liée aux deux années passées, pour être force de propositions, et innover sur des champs inhabituels pour elle.

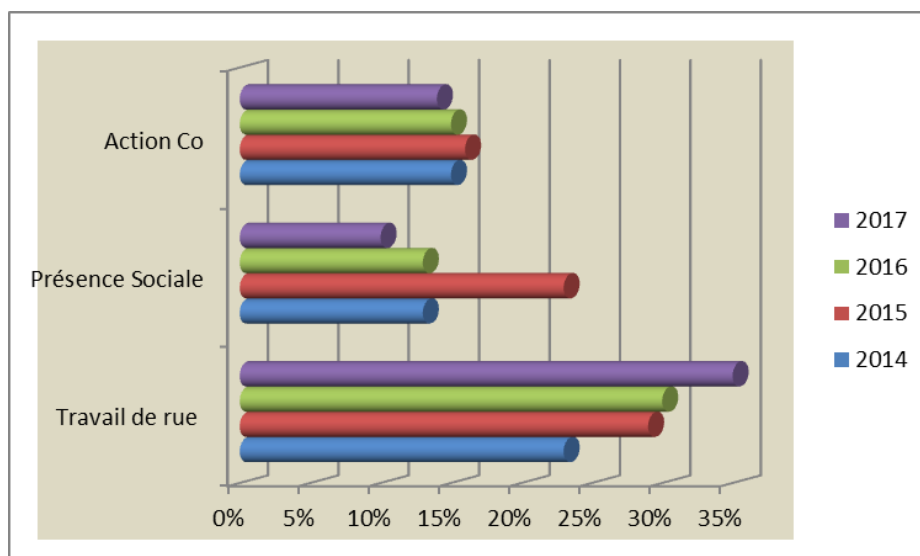
I. L'ECHELLE DE L'AGGLOMERATION

1. Répartition du temps de travail des équipes sur l'agglomération



Le travail de rue représente 35% et **la présence sociale** représente 10% de l'emploi du temps des équipes sur l'agglomération.

Le temps consacré au travail de rue est en augmentation de 5% par rapport à l'an dernier et la présence sociale quant à elle perd 3%. Donc nous constatons que la part du travail de rue et de la présence sociale reste cohérente sur le territoire et l'organisation de travail des éducateurs de rue. En effet malgré une variation des effectifs sur l'année, l'association est restée sur des ratios acceptables. La proportion du travail de rue doit rester en cohérence avec la nature même de notre mission.



Les actions collectives représentent 14% alors que l'an dernier elles représentaient 15%. Si l'on reprend les quatre dernières années de fonctionnement, nous restons également sur des ratios équilibrés : 15% ; 16% ; 15% et 14%. Il s'agit d'animations en pieds d'immeubles telles que des animations sociales locales en lien avec des partenaires locaux (bailleurs, services municipaux, habitants du quartier...). Nous ciblons également des sorties avec des groupes de jeunes constitués afin de créer du lien et de la confiance avec eux. Cette relation de confiance nous permettra d'entrer dans un processus d'accompagnement individualisé plus aisément.

Nos trois modalités d'intervention mises en perspective en 2016 : le travail de rue, la présence sociale et les actions collectives, restent un triptyque intéressant comme mesure. En effet en 2016, ces trois modalités d'intervention représentaient 58% du temps de travail des éducateurs, en 2017 il se situe à la même hauteur à savoir 58% également. Cela mais en évidence que les équipes ont maintenu leur investissement sur les territoires, malgré une année 2017 où l'effectif de l'association a subi des départs : licenciements, démissions ou encore des absences : arrêt maladie, longue maladie, maternité.

Les interventions en milieu scolaire représentent 6% de l'emploi du temps des équipes. Là aussi nous sommes sur les mêmes ratios que l'an dernier, pourtant c'est un domaine où nous pensions avoir une augmentation sur 2017. Effectivement, en lien avec les nouvelles orientations départementales, l'association tente de déployer plus d'activités au sein des établissements scolaires, pour rentrer en lien avec la tranche d'âge des 11 à 17ans. Cependant comme énoncé ci-dessus, la difficulté rencontrées au niveau des ressources humaines cette année ne nous a pas permis de monter en charge sur cet axe d'intervention. La stratégie associative était de maintenir une activité similaire à l'année 2016 pour l'année 2017, dans la modulation des effectifs. Nous débutons l'année 2018 avec un effectif au complet, ce qui nous permet d'être optimistes dans le développement des interventions en milieu scolaire pour l'année en cours. De plus, le recrutement des deux adultes relais venant renforcer le travail des éducateurs de rue au sein des deux collèges, va aussi être une variable importante dans ce domaine.

De plus en lien avec l'arrivée de notre nouvelle cheffe de service, les équipes s'attacheront à être présentes sur des commissions scolaires telles que les GPDS, les équipes éducatives etc. afin de s'inscrire durablement dans le paysage institutionnel des établissements scolaires.

Le temps consacré aux **réunions institutionnelles** a quant à lui augmenté significativement ces quatre dernières années soit 17% en 2014, 14% en 2015 et 15% en 2016. Pour cette année, nous sommes passés à 20%. Aux différentes réunions traditionnelles (réunions de service, institutionnelles, analyse de la pratique) viennent s'ajouter pour 2017 des temps de formation et colloques sur la radicalisation, le rajeunissement du publics, séminaire....

La part consacrée **au partenariat** soit 6% est quant à lui stable depuis ces quatre dernières années avec de faibles variations, oscillant entre 5,6 et 7%. Toujours essentiel de rappeler que c'est bien la nature des actions et non leur nombre, qui impacte sur la part consacrée au partenariat.

Enfin, comme l’an dernier, c’est la part consacrée à l’**accompagnement individuel** des jeunes qui a été le plus impactée soit 14% en 2016, en lien avec les licenciements économiques et 9% en 2017 là aussi en lien avec la variation importante au niveau ressources humaines. Nous avons maintenus une présence en rue et une présence sociale similaire à 2016. Cependant, il nous a été plus compliqué d’être sur des ratios similaires à 2016, en termes d’accompagnement individuel. Effectivement, le nombre d’éducateurs présents influe évidemment sur le nombre de suivis. Cette année, nous avons eu : 11 mois d’arrêt maladie maternité, un arrêt maladie suivi d’inaptitude au poste, un poste gelé, une démission, un abandon de poste suivi d’un licenciement et un licenciement économique. Cela a donc eu pour conséquence une part diminuée dans les accompagnements.

2. Typologie des jeunes sur l'agglomération

Nombre de Tranche d'âge	Garçon	Fille	Total général
entre 11 et 13 ans	22	12	34
entre 16 et 17 ans	62	26	88
entre 14 et 15 ans	44	26	70
entre 18 et 21 ans	52	22	74
22 ans et plus	5	3	8
Total général	185	89	274

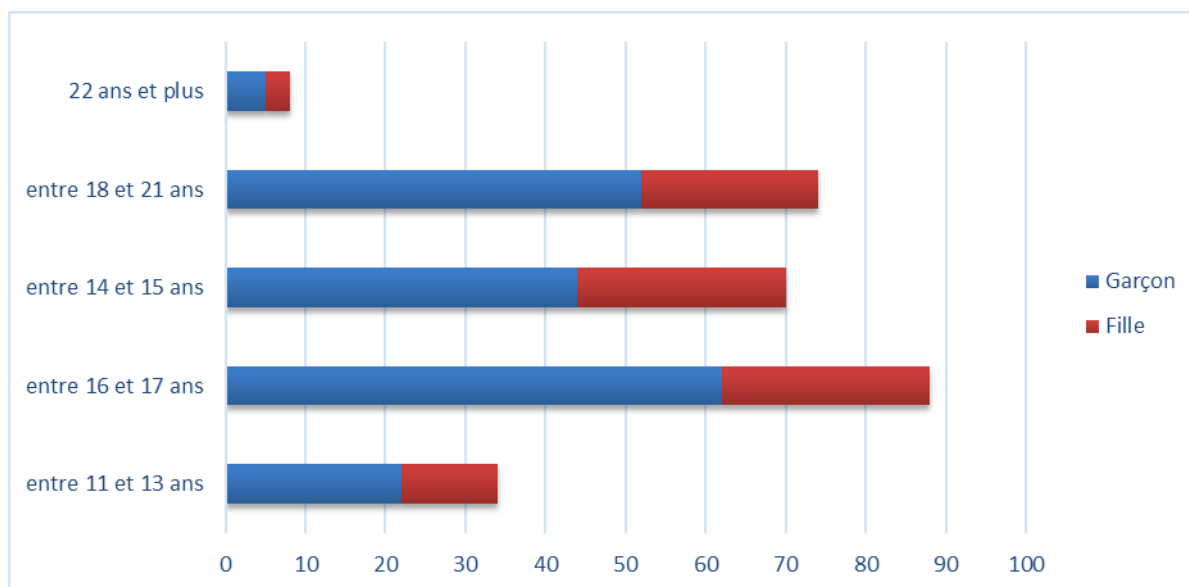
Nous observons une légère augmentation dans le nombre de jeunes accompagnés soit **274** en **2017**, contre 252 en 2016 et 323 en 2015. Le nombre de jeunes accompagnés est évidemment à mettre en corrélation avec le temps consacré à l’accompagnement ainsi que les forces en présence.

Afin d’avoir une lecture précise sur les chiffres, voici comment les ressources humaines ont été impacté durant l’année :

- 1 éducatrice absente pour maladie 10 mois (licenciement inaptitude),
- 1 éducatrice absente pour congé maternité 11 mois,
- 1 éducatrice absente pour maladie 2 mois,
- 1 éducateur absent 4 mois (démission),
- 1 chef de service licencié en Avril 2017 (baisse dotation départementale),
- Démission du 2^{ème} chef de service en Juillet 2017.

La tendance se confirme par rapport à l’an dernier sur la répartition filles-garçons, à savoir **32%** de filles et **68%** de garçon, contre 36% de filles et 64% de garçons sur l’année 2016. Ce différentiel est lié à l’augmentation du nombre d’accompagnement des garçons, puisque les filles sont restées à l’identique de 2016. Et là contrairement à l’an dernier, on observe cette tendance à la hausse sur la tranche d’âge 18-21 ans puisqu’elle passe de **21%** en 2016 à **27%** en 2017.

Répartition des jeunes accompagnés par tranche d'âge :



Nous notons que l'augmentation amorcée depuis 2015 sur la tranche d'âge des 11-15 ans, puis confirmée dans les nouvelles orientations départementales, évolue de manière significative. Les 11-15 ans représentaient en 2016 47% du nombre total des jeunes rencontrés, ils représentent cette année 70% du nombre total de jeunes.

Genre	Tranche d'âge	Implication parents		Total général
		oui	non	
Garçon	entre 11 et 13 ans	17	5	22
	entre 16 et 17 ans	37	25	62
	entre 14 et 15 ans	30	14	44
Total Garçon		84	44	128
Fille	entre 11 et 13 ans	11	1	12
	entre 16 et 17 ans	14	12	26
	entre 14 et 15 ans	23	3	26
Total Fille		48	16	64
Total général		132	60	192

Le rajeunissement du public est en marche pour la Prévention Spécialisée, et par conséquent l'implication des parents est en nette augmentation. L'APAM a cette année contacté et/ou rencontré 132 familles dans le cadre de la relation éducative instaurée avec leur enfant.

Effectivement par rapport à 2016, nous avons quasiment doublé les rencontres avec les familles. Cela s'explique par le fait que de nouveaux outils sur le travail avec les familles sont venus enrichir les pratiques des éducateurs. Afin de se mettre en lien et rencontrer les parents, les établissements scolaires et l'APAM développent de nouvelles stratégies. Le questionnement permanent dans l'accompagnement des 11-15 ans et notre volonté d'impliquer les parents nécessite que nos équipes continuent de développer des pratiques et des outils innovants.

Origine de la rencontre :

Genre	Tranche d'âge	Travail de rue	Signalement d'un	Sollicitation du je	A la demande de	Actions collective:	Total général
Garçon	entre 11 et 13 ans	2	10	1		9	22
	entre 16 et 17 ans	37	14	6	1	4	62
	entre 14 et 15 ans	11	11	1	2	19	44
	entre 18 et 21 ans	33	7	9	2	1	52
	22 ans et plus	1	2	2			5
Total Garçon		84	44	19	5	33	185
Fille	entre 11 et 13 ans	1	4	1		6	12
	entre 16 et 17 ans	6	3	5		12	26
	entre 14 et 15 ans	2	7	2		15	26
	entre 18 et 21 ans	9	2	9	2		22
	22 ans et plus	1		2			3
Total Fille		19	16	19	2	33	89
Total général		103	60	38	7	66	274

Nous observons que la rencontre avec les jeunes se répartit essentiellement selon trois principaux modes d'intervention.

Sur **185** garçons accompagnés, le premier contact s'est fait lors du travail de rue pour **45,5%** d'entre eux tandis que pour l'année 2016, il correspondait à **55%**.

Les filles, peu présentes sur l'espace public, sont principalement rencontrées par le biais des actions collectives et les temps de présence sociale au sein des structures soit environ 37% des premiers contacts.

Le signalement d'un partenaire correspond à **60** jeunes, filles/garçons confondus. Cela est à mettre en lien avec nos présences régulières et quotidiennes dans les établissements scolaires entre autres.

Renouvellement du public :

Nombre de Primo ou su				
Genre	Tranche d'âge	Primo	Suite de parcours	Total général
Garçon	entre 11 et 13 ans	21	1	22
	entre 16 et 17 ans	43	19	62
	entre 14 et 15 ans	31	13	44
	entre 18 et 21 ans	28	24	52
	22 ans et plus	3	2	5
Total Garçon		126	59	185
Fille	entre 11 et 13 ans	9	3	12
	entre 16 et 17 ans	13	13	26
	entre 14 et 15 ans	22	4	26
	entre 18 et 21 ans	15	7	22
	22 ans et plus	1	2	3
Total Fille		60	29	89
Total général		186	88	274

Le taux de renouvellement pour l'année 2017 est supérieur à l'année précédente, soit **67 % en 2017** contre **59%** en **2016**.

S'il y a peu d'écart concernant le taux des accompagnements antérieurs entre **2016** et **2017**, nous passons de **149** accompagnements commencés dans l'année en **2016**, à **186** en **2017**.

Sur les **274** accompagnements durant l'année, **98** accompagnements sont considérés comme terminés. **26** jeunes ont mis fin à leur accompagnement de façon volontaire, et pour les **72** autres accompagnements, nous avons trouvé une réponse adaptée à leur problématique. Concernant les **26** jeunes qui ont fait le choix d'arrêter la prise en charge, la relation éducative est maintenue et rien n'exclut leur retour ultérieurement.

3. Nature des problématiques sur l'Agglomération

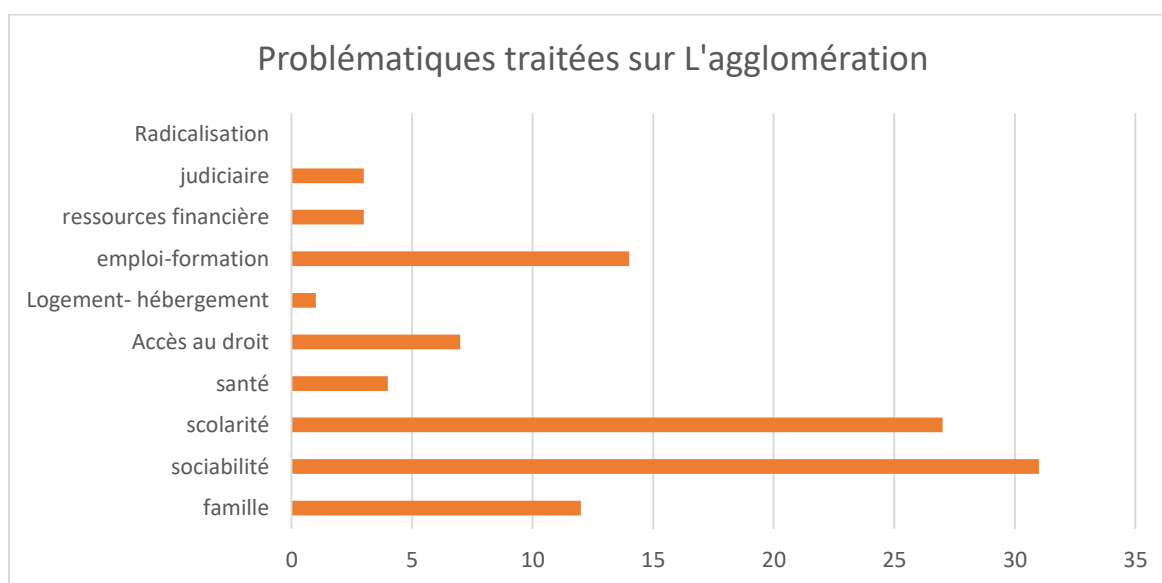
Ce tableau représente l'ensemble des problématiques traitées par les équipes sachant qu'un jeune peut rencontrer plusieurs problématiques, qui de fait vont être liées.

C'est donc pour **274** jeunes, **583** problématiques qui ont été identifiées et abordées dans le travail d'accompagnement. Rappelons que **72** jeunes ont trouvé une solution ou une réponse adaptée à leur situation en **2017**.

Nombre de problématiques traitées par les équipes sur l'Agglomération :

Genre	Tranche d'âge	Nombre total de problématiques
Garçon	entre 11 et 13 ans	44
	entre 16 et 17 ans	142
	entre 14 et 15 ans	90
	entre 18 et 21 ans	127
Total Garçon		403
Fille	entre 11 et 13 ans	22
	entre 16 et 17 ans	46
	entre 14 et 15 ans	51
	entre 18 et 21 ans	61
Total Fille		180
Total général		583

Nature des problématiques traitées sur l'agglomération :



➤ Sociabilité

Sur **274** suivis, les équipes ont identifié une problématique liée à la sociabilité pour **154** jeunes, soit un peu plus de **56%**, chiffre en hausse de **10 %** par rapport à l'an dernier.

Deux items dans cette problématique permettent d'affiner notre lecture :

Besoin d'écoute et/ou de soutien - 130 jeunes : les 11-17 sont les plus concernés pour **101** jeunes (53 filles et 77 garçons).

Il s'agit souvent pour l'éducateur de recevoir le jeune afin de libérer la parole sur des sujets de préoccupations tel que : l'adolescence, sa place dans la société, l'estime de soi, la famille...

Comportement inadapté - 58 jeunes : avec une dominante chez les garçons. Il s'agit principalement de difficultés liées au respect du cadre, et aussi pour certains jeunes de compréhension des règles.

➤ Scolarité

Sur **274** accompagnements, les équipes ont identifié une problématique liée à la scolarité pour **177 jeunes** soit **64%**. Ce chiffre est en nette augmentation car il était de **35%** en **2016**.

La problématique Scolarité concerne l'ensemble des difficultés, qui engendre un mal être. Celui-ci se traduisant par différents « symptômes » qui trouvent leur expression dans le cadre scolaire, sans être pour autant toujours en lien avec les apprentissages scolaires.

Cela peut donc aller d'une chute subite des résultats scolaires au *processus de désaffiliation scolaire*. Ainsi, la question de la **persévérance scolaire** a été mise au travail auprès de **53 jeunes** dont **17 garçons** de 11-15 ans et **22 garçons** de 16-17 ans. Soit environ 74% de garçons concernés par ce travail contre seulement 26% de filles. Les problèmes de comportement se manifestant au sein des établissements concernent **76 jeunes, 52 garçons** de 11 à 15 ans sont plus particulièrement concernés.

Le partenariat engagé avec l'éducation nationale, depuis de nombreuses années, nous permet d'intervenir aujourd'hui de plus en plus précocement. Les savoir-faire développés par les équipes éducatives, permettent aux établissements de les interpeller pour des situations individuelles, ou dès qu'une difficulté surgit au sein de groupes classes (manque de respect, rumeur, harcèlement, racket, dangers des réseaux sociaux...).

Notre souplesse d'intervention qui permet d'agir « à la demande » est une plus-value pour les établissements, et bien qu'étant aujourd'hui soumise à des contraintes plus fortes de disponibilités des éducateurs, reste pour nous une priorité d'action auprès des plus jeunes.

L'intervention des équipes auprès de groupe en dehors des établissements est un mode d'intervention complémentaire et le moyen de mieux cerner puis agir sur les difficultés repérées. En ce sens, les actions collectives seront renforcées en 2018, parce que s'agissant du public cible de la Prévention Spécialisée, l'approche collective est incontournable avec les plus jeunes.

➤ **Famille**

La problématique famille représente **25%** des jeunes rencontrés, soit **72 jeunes**, et ce sont **42 familles** avec lesquelles les équipes de l'APAM ont été en relation. Ce chiffre en pourcentage est à l'identique que celui de 2016, cela conforte le travail engagé avec les familles dans le cadre du rajeunissement du public.

Cette problématique se traduit d'abord par des **difficultés relationnelles et/ou carences affectives** pour **29 jeunes** sur 72. Problématique particulièrement visible chez les garçons de 14-17 ans et chez les filles de 18-21 ans, ce qui somme toute correspond bien au passage de l'adolescence, et de la recherche d'autonomie.

La question de **la rupture familiale** concerne **14 jeunes** de 18-21 ans et **7** plus âgés encore en accompagnement. Pour ces **7** situations, c'est la **situation de précarité financière** des familles qui a causée la rupture ainsi que **l'éloignement géographique**.

Les équipes poursuivent l'idée de trouver des solutions en amont permettant d'éviter la rupture, et assurent quand cela est possible des rencontres de médiation avec les familles. L'établissement scolaire et le centre social sont des partenaires essentiels également dans la mise en lien avec ces familles.

➤ **Emploi, employabilité et formation**

Ce sont **65 jeunes** qui sont concernés ici soit **24%** des jeunes rencontrés au lieu de 20% en 2016. Ce chiffre est en cohérence avec l'augmentation des suivis sur la tranche d'âge des 18-21 ans.

Cette problématique concerne **47 jeunes** de 18-21 ans filles et garçons confondus, avec une proportion importante de garçons soit **77%**.

Il s'agit le plus souvent de jeunes sortis du système scolaire de manière précoce et sans qualification. Le positionnement sur le dispositif Garantie Jeunes pour ceux qui étaient inscrits ou que nous avons accompagnés pour reprendre contact avec MEI-MVS s'est avéré une réponse adaptée pour certains d'entre eux.

➤ Partenaires sollicités

Genre	Tranche d'âge	SERVICE		MISSION LOCALE	IP	CAEO	FAJ	MDS	EN
		INTERCOMMUNAUUX ou MUNICIPAUX	CLSPD						
Garçon	entre 11 et 13 ans	3							16
	entre 16 et 17 ans	7		8		1		5	20
	entre 14 et 15 ans	7						4	34
	entre 18 et 21 ans	16		30			1	5	3
Total Garçon		33		38		1	1	14	73
Fille	entre 11 et 13 ans	2							13
	entre 16 et 17 ans	3		1				2	96
	entre 14 et 15 ans	1						3	37
	entre 18 et 21 ans	1		10			1	7	4
Total Fille		7		11			1	12	150
Total général		40		49		1	2	26	223

Ces chiffres rendent compte de notre travail en partenariat et met en évidence que celui-ci est essentiel et diversifié. De plus, ils témoignent de la diversité de nos accompagnements et de leur orientation. En 2017, ce sont **223** jeunes qui ont bénéficiés d'une prise en charge globale. En fonction de la problématique dominante de chaque accompagnement, nous avons fait le choix de mettre en évidence le principal partenaire sollicité soit :

- **L'éducation nationale - 54** jeunes - reste le principal interlocuteur, ce qui est en cohérence avec le travail engagé et développé précédemment, d'ailleurs nous étions à 48 jeunes en 2016.
- Ensuite le second partenaire privilégié est la **MEI-MVS - 56** jeunes - qui apporte des réponses pour les plus grands et notamment les 18-21 ans.
- Le troisième partenaire institutionnel est la **MDS - 19** jeunes - qui demandera un travail en commun dans le cadre d'un protocole.
- Nous avons également les **services municipaux - 10** - avec lesquelles le partenariat se renforce.
- Au niveau du partenariat local, les services jeunesse et les centres sociaux sont nos partenaires directs au sein des territoires. Des conventions ont été signées en 2017 avec certains d'entre eux. Ce travail s'inscrit dans la stratégie en cours d'élaboration pour le travail attendu auprès des familles.

II. LES APPROCHES TERRITORIALES

A. Le Mée Sur Seine

1. Typologie des jeunes

Le nombre global des jeunes en accompagnement est resté identique, à 3 jeunes près en 2016. Cette année sur ce territoire, nous rappelons le départ de deux éducateurs, d'un chef de service et une longue maladie. Ce sont **51** jeunes - **35** garçons et **16** filles - qui ont été accompagnés en **2017** au lieu de 54 en 2016.

Concernant les tranches d'âge, ce sont les 16-17 ans qui dominent, soit **21** jeunes et en particulier les garçons au nombre de **13**. Cela fait deux années de suite que ce territoire se trouve impacté au regard des turnovers des professionnels. Cependant 2018 devrait apporter une lecture des résultats plus cohérente avec l'arrivée de deux nouveaux éducateurs et de la cheffe de service.

Genre	Tranche d'âge	MEE	Total général
Garçon	entre 11 et 13 ans	5	5
	entre 16 et 17 ans	13	13
	entre 14 et 15 ans	8	8
	entre 18 et 21 ans	8	8
	22 ans et plus	1	1
Total Garçon		35	35
Fille	entre 16 et 17 ans	8	8
	entre 14 et 15 ans	4	4
	entre 18 et 21 ans	4	4
Total Fille		16	16
Total général		51	51

Le taux de renouvellement des accompagnements est de **72%** contre **70%** en 2016, donc supérieur mais sur un résultat de **51** jeunes alors qu'en 2016 cela concerné **54** jeunes.

Ceci est à mettre en corrélation avec une équipe réduite comme mentionné plus haut.

Sur les **51** jeunes rencontrés, **42** jeunes, soit **82%** ont été contactés pour la première fois lors du travail de rue ou lors des temps de présence sociale avec une dominante chez les garçons pour ce qui concerne le travail de rue. Quant aux filles, elles sont essentiellement rencontrées en présence sociale sur les structures ou lors des permanences dans les locaux de l'équipe.

ORIGINE DE LA RENCONTRE			
	G	F	Total
Travail de rue	14	18	32
Présence sociale	3	7	10
TOTAL	17	25	42

➤ Les problématiques

Sur les **51** accompagnements, **31** ont donné lieu à un travail avec les familles, soit **60%** de l'ensemble des accompagnements. La tranche d'âge la plus représentée concerne les 11-17 pour 29 jeunes, et majoritairement les familles des garçons.

Nombre de familles avec lesquelles l'éducateur est entré en contact durant l'accompagnement du jeune	G	F	Total
	20	11	31

Les problématiques pour les plus jeunes sont la scolarité (risque de décrochage et problèmes de comportement), et pour les plus grands, des problématiques intrafamiliales. A ce titre, **27%** des **16-21 ans** sont concernés par des problèmes relationnels au sein de leur famille, avec risque de rupture, auxquels s'ajoutent des problématiques d'insertion sociale.

La problématique **sociabilité** : repli, isolement – besoin d'écoute et/ou de soutien, représente **41%** des jeunes et concerne les **16-17 ans** (13 garçons +8 filles).

Le travail engagé par les équipes, permet à ces jeunes de trouver une personne bienveillante pour les écouter et permettre la construction d'une relation éducative. Ces temps permettent également de prévenir les risques de rupture et de construire la relation de confiance indispensable à l'accompagnement.

Les jeunes de **18-21 ans** sont directement concernés par les difficultés liées à **l'emploi et la formation, soit 23% (8 garçons + 4 filles) contre 26% en 2016**. Il s'agira plus spécifiquement de repérer les freins que rencontrent ces jeunes et qui nécessiteront un travail en amont de l'orientation vers nos partenaires.

Enfin l'accès au droit concernent **23%** des jeunes, 12 jeunes précisément de **16 à 21 ans**, 8 d'entre eux concernent spécifiquement les 18-21 ans, en cohérence avec leur souhait d'indépendance et projet d'avenir.

➤ Le travail de rue : regards d'éducateurs

En termes d'observation concernant les groupes de jeunes sur ce territoire, il est à noter que les réalités ne changent pas fondamentalement par rapport à l'an dernier. En effet, lors de notre travail de rue les lieux « névralgiques » sont identifiés par tous à savoir : Circé, allée de la Gare, Sorbier et Croix Blanche.

La résidence Circé fait toujours l'objet de regroupement de jeunes dans les souterrains.

« Nous rencontrons de nombreux habitants de différents âges, de différentes origines avec qui nous partageons des temps d'échange. Il nous est venu alors l'idée de proposer un projet intergénérationnel et culturel au pied de ces résidences, où les habitants seraient dans une dynamique participative.

Sur un projet global de cette nature, nous avons décidé d'organiser une rencontre avec le Logement Francilien, bailleur social de la résidence. Pour la réalisation de ce projet, d'un commun accord le bailleur, nous avons ciblés des personnes ressources et investies dans le quartier pour participer au démarrage de l'action. Six Habitants était présents à notre réunion de présentation, les thèmes évoqués et retenus : tri-sélectif, accueil des nouveaux habitants, prendre soin des voisins, vigilance intergénérationnelle l'été, échange de service et de savoir -faire.

Afin de démarrer ce travail participatif au Circé, nous avons fait le choix d'organiser des API (animation en pieds d'immeubles) durant l'été 2017 (2 jours) sous forme d'ateliers : pôle relaxation, un pôle parcours de vélo et un pôle bulle de savon (intervenante extérieur). L'objectif du projet étant de relancer la dynamique participative en mettant les habitants au cœur de la démarche. »

En termes de participation, cet évènement a accueilli environ **70 personnes** avec beaucoup de retour positif.

L'allée de la Gare, fait toujours l'objet de regroupement de jeunes s'adonnant à des activités illicites. Il est à noter que les habitants qui stationnaient moins ces dernières années sur cette « allée de la gare », réinvestissent de nouveau cette espace. Les cafés sont exclusivement réservés aux hommes. Certains groupes de femmes s'assoient sur les bancs de l'allée mais ne restent pas longtemps.

Près du centre social, nous croisons régulièrement des groupes de jeune (10 à 14 ans groupes mixtes). De l'autre côté (côté gare), la tranche d'âge est beaucoup plus âgée. Nous ne retrouvons pas les regroupements de jeune dans les voitures comme décrit il y a quelques mois.

Dans le quartier de La croix blanche, nous observons également le même groupe de jeunes que nous saluons et qui est très mobile. Le groupe en question, c'est davantage reculé sur le parking entouré d'un mur, cela convient parfaitement à ce qu'ils ne veulent pas donner à voir. Très peu de femme, pour ne pas dire aucune, stationnent à la croix blanche.

Le café de la croix blanche est aussi un lieu de lien social pour une grande partie des « chibanis » du quartier qui s’y retrouvent autour d’un thé, jeu de course....

Sur le secteur des Sorbiers, l’espace jeunesse du Mée a été rénové. Les jeunes qui étaient très présents avant la rénovation sont encore plus nombreux, à l’intérieur du service comme aux abords. Le groupe de jeunes « postés » près de la structure, avec qui nous avons de bon rapport est souvent dérangé, ce qui l’oblige à s’éloigner mais ils finissent toujours par se réinstaller au même endroit.

La police circule régulièrement et les descentes sont plus fréquentes. D’ailleurs des coups de feu ont eu lieu au mois de novembre aux abords des Sorbiers et du collège Elsa Triolet. Le parking de la piscine est également devenu un lieu de rencontre, où les jeunes se retrouvent autour d’une « chicha. »

Cette année, nous avons décidé de conventionner avec le centre social, la MJC et le service jeunesse. Il s’agit pour nous de rendre efficient nos temps de permanences. Effectivement, un travail de partenariat existe depuis de nombreuses années, mais au vu du rajeunissement de notre public (10 à 14 ans) prioritairement, nous devons faire évoluer l’action éducative.

Par conséquent, nous avons balisé au centre social des temps de permanences au moment des ateliers liées à la parentalité et à la scolarité. Cela nous permet d’être en lien direct avec les familles, les professionnels et associations du centre social.

En ce qui concerne notre partenariat avec le service jeunesse, là aussi il convient d’être complémentaire avec les professionnels du service afin d’harmoniser nos pratiques. Effectivement, la ville du Mée sur Seine vient de se doter d’un outil important pour sa jeunesse, qui regroupe le BIJ et d’autres partenaires œuvrant pour la jeunesse où chacun a un rôle à jouer.

Notre partenariat avec la MJC se poursuit, d’ailleurs sur cette fin d’année nous accompagnons un groupe de rappers à l’écriture de leur texte, et à l’enregistrement de quelques titres. Le projet s’intitule les « Maux du quartier ».

En fin d’année, le renfort de l’équipe, avec l’arrivée de deux éducateurs sur ce territoire, impulse un nouveau souffle et une nouvelle dynamique qui tend vers la créativité et l’innovation.

2. Situation de jeune

Y est un jeune âgé de 15 ans habitant à Cesson. Il est scolarisé en classe de 3^{ème} Prépa Pro au collège Elsa Triolet au Mée sur Seine. Nous l'avons rencontré dans le cadre d'une prise en charge sur un temps d'exclusion scolaire.

En effet, nous encadrons les élèves exclus dans le cadre d'un dispositif, « SURSAUT » qui est mis en place depuis plusieurs années. Ce dispositif permet à certains élèves exclus temporairement d'être pris en charge par les éducateurs de l'APAM et une structure de la ville (BIJ, Service Jeunesse et le Centre Social) mais aussi par des partenaires tels que les pompiers, le secours populaire, le sentier sur le temps de leurs exclusions. Un travail sur la sanction y est mené et la rencontre avec les éducateurs permet d'établir du lien, de rencontrer les parents et de déterminer si un accompagnement éducatif est envisageable par la suite.

Y est intéressé par le métier de mécanicien, c'est pour cela qu'après concertation en équipe et validation de notre chef de service nous décidons de prendre en charge Y durant toute la durée de son exclusion. Nous le rencontrons, au sein du collège avec sa maman et la CPE afin de déterminer le contenu de notre accompagnement. Sa mère exprime les difficultés relationnelles (non-respect des règles à la maison, pas d'autorité sur son fils) qu'elle rencontre avec son fils et qu'elle aimerait bien que l'on accompagne Y.

Le premier jour, nous avons travaillé sur la notion des règles en lui proposant un petit chantier éducatif (déménagement d'un local). Durant ce temps, nous travaillons certaines notions comme l'assiduité, les règles en équipe et la position hiérarchique. Y a bien rempli son contrat (respect des horaires et des consignes) et a pris beaucoup de plaisir à participer au chantier. Le choix d'un chantier a pour but de travailler sur le respect d'un cadre et le lien avec son orientation scolaire (apprentissage dans la mécanique).

Lors du 2^{ème} jour, nous avons travaillé sur la notion de sanction, à savoir son exclusion, qu'il reconnaît comme légitime au vu de son comportement. A la maison Y fait un peu ce qu'il veut, encouragé par une posture de la mère qui est dans la fuite du moindre conflit et d'un père absent (divorcé). Ceci lui permettant de jouir d'une absence de cadre et de règles clairement définies, jouant ainsi sur les failles de sa maman.

L'intérêt de passer deux jours complets avec ce jeune favorise la création d'un lien et permet d'instaurer au fil du temps l'amorce d'une relation de confiance. De plus, il se montre agréable et ouvert aux échanges.

Depuis son passage sur ce dispositif, nous rencontrons régulièrement Y. Il reconnaît que ce temps d'échange lui est bénéfique, lui permettant ainsi de verbaliser les difficultés relationnelles qu'il a avec sa mère, n'arrivant pas à lui faire comprendre son mal-être. Il investit ce créneau de manière régulière. En équipe, nous constatons que l'instauration d'un cadre lui est favorable et qu'il est en demande de ce cadre afin d'avoir des repères. En effet, il investit la relation avec les éducateurs qui n'hésitent pas à reposer le cadre lorsqu'il nous raconte ses petits écarts (absentéisme, langage ...).

Y n'a pas de demande particulière pour le moment. Il n'arrive pas à exprimer son mal-être qui le ronge de l'intérieur. Un secret de famille qu'il n'arrive pas à verbaliser.

Durant sa scolarité en 3^{ème} PP, Y émet le souhait d'arrêter sa scolarité à plusieurs reprises. Il se fait exclure temporairement plusieurs fois du collège pour ses comportements rebelles en classe et un grand nombre d'absence non justifiée. Nous prenons contact avec la mère qui malheureusement nous révèle son incapacité à mettre des règles mais surtout il nous semble qu'elle est dans un déni concernant la situation de Y (elle lui trouve des excuses).

Pendant sa scolarité, nous l'accompagnons pour la recherche de ses différents stages grâce à notre réseau de partenaire. Ces stages se déroulent très bien, les retours sont positifs et il y a même une éventuelle proposition de poste (apprentissage) après sa 3^{ème}.

Y nous raconte sa consommation excessive de jeux vidéo. Là aussi nous repérons qu'il attend une réaction de notre part en nous disant qu'il joue tous les soirs jusqu'à 3-4 heures du matin. Nous lui parlons donc des risques pour sa santé. Au départ, il en rigole comme si les mots « risque » et « danger » ne le concernaient pas. Nous lui signifions ces dangers avec documents à l'appui et le concours du BIJ. Y a pris conscience de la gravité de sa situation et il a par la suite diminué sa consommation des écrans.

Y viendra nous solliciter plusieurs fois pour nous rencontrer. Il ressent le besoin de se confier notamment sur la relation conflictuelle avec sa mère et aussi le manque de présence de son père.

Nous accompagnons Y afin de confirmer son orientation scolaire aux portes ouvertes de différent CFA afin qu'il puisse choisir son lieu d'apprentissage mais aussi pour trouver une entreprise dans l'automobile. Satisfait de sa semaine Y, nous rencontre pour nous dire qu'il a reçu une réponse favorable concernant son lieu d'apprentissage et son patron. Nous remarquons qu'Y est capable de faire les choses dès lors qu'il est entouré et encadré ; il est capable d'aller au bout de ses projets.

Aujourd'hui Y a intégré un centre de formation en alternance avec une entreprise ; pour l'instant sa situation est stable et encourageante. Il nous sollicite pour le conseiller dans ses choix professionnels et personnels, preuve d'une relation de qualité construite sur la durée.

B. Melun

1. Typologie des jeunes

Cette année **136** jeunes - **91** garçons et **45** filles - ont été accompagnés en **2017** contre **96** en 2016.

Concernant les tranches d'âge, ce sont les **14-15** ans qui dominent là aussi comme l'an dernier avec même une progression, cela confirme l'attention portée sur la tranche d'âge 11-17 ans. Au-delà du fait que nos interventions dans les établissements scolaires portent leurs fruits, la stabilité de l'équipe Nord au sein de l'association, par rapport à l'équipe Sud est un élément d'impact important.

En effet, les équipes ont été particulièrement attentives à renforcer leur intervention auprès des plus jeunes pour prévenir des signes de désaffiliation scolaire et/ou la manifestation des risques de rupture avec les institutions.

Genre	Tranche d'âge	MEL	Total général
Garçon	entre 11 et 13 ans	14	14
	entre 16 et 17 ans	32	32
	entre 14 et 15 ans	26	26
	entre 18 et 21 ans	16	16
	22 ans et plus	3	3
Total Garçon		91	91
Fille	entre 11 et 13 ans	11	11
	entre 16 et 17 ans	4	4
	entre 14 et 15 ans	15	15
	entre 18 et 21 ans	13	13
	22 ans et plus	2	2
Total Fille		45	45
Total général		136	136

Le taux de renouvellement est supérieur, puisqu'il passe de **64%** en **2016**, à **76%** en **2017** cela s'explique du fait qu'un certain nombre d'actions collectives ont eu lieu cette année au sein des collèges. Et comme énoncé ci-dessus, une équipe éducative stable sur le territoire de Melun.

Sur les **136** jeunes rencontrés, **68%** ont été contactés pour la première fois lors du travail de rue ou lors des temps de présence sociale, avec une dominante chez les garçons pour ce qui concerne le travail de rue, alors que les jeunes filles sont essentiellement rencontrées en présence sociale sur les structures ou lors des permanences dans les locaux de l'équipe.

Cette année le nombre de fille a augmenté sur le travail de rue passant de **5** en 2016 à **14** en **2017**, cela s'explique sur une première accroche au sein du collège puis dans la rue.

ORIGINE DE LA RENCONTRE			
	G	F	Total
Travail de rue	33	14	47
Présence sociale	29	17	46
TOTAL	62	31	93

➤ Les problématiques

Sur **136** accompagnements, l'équipe a identifié une problématique familiale pour **66** jeunes, soit **42 garçons et 24 filles**. Il s'agit le plus souvent de problèmes relationnels ou de difficultés intra familiales, voir carence affective.

Plus largement, ce sont **37** familles de jeunes qui ont été rencontrées, soit **27%** de l'ensemble des accompagnements. Au-delà des familles des jeunes dont les enfants participent à nos actions et que les éducateurs rencontrent au siège de l'APAM ou à leur domicile, elles sont de plus en plus nombreuses à nous solliciter aussi via le réseau de partenaires.

Nombre de familles avec lesquelles l'éducateur est entré en contact durant l'accompagnement du jeune	G	F	Total
	30	7	37

Cette tendance à l'augmentation concernant l'implication parentale se poursuit depuis ces trois dernières années.

La participation des familles est entrée naturellement dans la pratique éducative des professionnels. En effet au regard du rajeunissement de notre public et la mise en place d'outils et stratégie associative, nous rencontrons davantage de familles. Et celles-ci n'hésitent plus à nous solliciter directement ou indirectement via les centres sociaux du territoire. Cela devrait se confirmer sur 2018 puisque nous avons signé des conventions de partenariat avec plusieurs centres sociaux.

La problématique **sociabilité** représente **51%** des jeunes de **11-17ans** (46 garçons + 24 filles). Les problématiques liées à la **scolarité** concernent **72%** des **11 – 17 ans** et les **2/3** sont des garçons. Elles sont l'expression d'un mal être qui s'exprime dans l'établissement par des difficultés à respecter la règle et conduisent à des comportements inadaptés. Pour certains jeunes, les difficultés d'apprentissage accumulées tout au long de leur scolarité sont à l'origine de ce mal être auxquelles viennent s'ajouter d'autres difficultés sociales.

➤ **Le travail de rue : regard d'éducateurs**

« Le quartier Montaigu reste fidèle à lui-même, malheureusement nous ne pouvons que confirmer l'image qu'il véhicule : violences, échange de tirs... En effet ces passages à l'acte se banalisent alors que les habitants se retrouvent pris en otage.

Nous avons le sentiment que les jeunes qui tiennent le « business » imposent leur présence avec toutes les nuisances que cela entraînent pour les habitants et les professionnels. La police passe régulièrement dans ce quartier mais les effets ne sont visibles que sur du court terme (quelques heures) ou alors ils se déplacent à côté.

La municipalité, à travers son service démocratie de proximité, mène des actions auprès des habitants afin de ne pas désertier l'espace public. De nombreuses sorties sont organisées ainsi que la projection de films sur des thématiques afin d'alimenter des débats. Nous nous efforcerons d'être plus présents sur les actions de ce service en 2018.

Le centre social a réussi à faire participer les mamans du quartier aux différentes actions et ateliers du centre. D'ailleurs pour l'année 2018, nous avons formalisé à travers une convention, la mise en place d'une permanence. Le but étant de créer une relation de confiance avec les familles lors de ces ateliers de soutien à la parentalité, afin qu'elles puissent nous solliciter en cas de besoin pour leurs enfants.

Le service jeunesse s'est doté d'une nouvelle équipe avec un changement de direction qui a eu comme conséquence l'impulsion d'une nouvelle dynamique. Par ailleurs, on observe beaucoup plus de jeunes lors de nos passages au sein de la structure. Des actions collectives en commun ont eu lieu (soirée débat, oasis caravane...).

Cependant, son emplacement faisant face à quelques mètres d'un lieu de « deal » ne rassure pas complètement certaines familles, qui ne souhaitent pas que leurs enfants fréquentent la structure.

A noter également l'installation de l'association H2B « les petits bricoleurs ». Cette association emploie 4 contrats d'avenir ce qui lui permet de réaliser des petits travaux de rénovation chez l'habitant. Il existe aussi un bar sans alcool pour les « chibanis » du quartier, des jeunes y sont également présents autour des ordinateurs mis à leur disposition.

L'étendu de ce quartier permet d'identifier des lieux stratégiques de stationnement de ces jeunes et jeunes-adultes : l'allée des frères lumières, place des trois horloges, devant les deux centres commerciaux, place du marché, devant le service jeunesse et sur l'ensemble de l'avenue St Exupéry et la nouveauté pour 2017 devant la tour square de Lorient.

Nous sommes totalement investis et identifiés au sein du collège et lycée. Au-delà de nos présentations concernant nos missions en début d'année scolaire, nous intervenons régulièrement à la demande des professeurs ou des CPE sur différentes thématiques.

Ce partenariat se fait dans le respect du fonctionnement de chacun, et dans la complémentarité des missions.

Pour certains jeunes le collège ou lycée est la continuité de leur quartier et de leur « guerre » de territoire. Par exemple, les jeunes méens ont peurs de ne pas tenir leur scolarité par peur des représailles. Le travail auprès des plus jeunes est nécessaire et primordial car ceux sont eux, à qui les plus grands transmettent ces histoires de territoire qui font durer cette animosité.

Pour travailler sur cet élément, nous mettons en place des actions citoyennes et de débats,... pour créer chez eux un esprit critique et leur donner les moyens de répondre à tous ces discours de violence.

Le quartier des Mézereaux fait l'objet de deux types d'architecture. Une partie immeuble et une partie pavillonnaire (en contrebas du quartier). Il reste un secteur sensible qui fait l'objet d'une mauvaise réputation et qui est perçu par les habitants comme insécurisant.

On y rencontre peu de monde dans les rues, hormis le fait de la présence de groupes de jeunes rue Lavoisier, dont les activités suspectes inquiètent la population. Leur approche reste une opération délicate compte tenue de la nature des regroupements et de leur activité.

Le quartier dispose d'un centre commercial où il se passe peu de chose. Seul la pharmacie et la boulangerie sont ouvertes et semblent être un lieu de passage. Cependant il est indispensable et nécessaire aux habitants où ils peuvent se stationner et échanger sur la vie de leur quartier.

Il existe des espaces de plein air à côté du centre social. On y trouve un parc pour les enfants et un city stade réhabilité en 2017. Ce sont des lieux investis des enfants et des jeunes qui viennent y jouer spontanément. La moyenne d'âge se situe entre 8 et 15 ans environ.

Le quartier est doté d'un centre social, d'un service jeunesse, d'une école et d'une mosquée. Notre travail privilégie un partenariat avec le centre social et le service jeunesse. Il est essentiellement axé sur des temps de présence sociale au sein des structures et des prises en charge éducative individuelle.

L'approche des jeunes se réalise principalement par le biais des structures. L'abord des groupes (17-21 ans) présent rue Lavoisier, reste une tâche délicate compte tenu de la nature de l'activité opérée. On sent une méfiance importante à l'égard des services publics et des travailleurs sociaux. D'autant plus, que certains jeunes ayant eu des griefs avec les éducateurs y sont présents et ont contribué à la dégradation de notre image, malgré une amélioration des rapports ils restent distants.

L'absence de coopération autour de projet commun en direction des habitants avec les structures et associations du quartier ne favorisent pas la cohérence des interventions. Toutefois en septembre 2017, nous avons participé à la préparation et réalisation de la fête de quartier où nous avons tenu un stand d'initiation au Base Ball en partenariat avec les templiers de Sénart.

Cela a permis l'investissement de 30 jeunes environs, et de nous inscrire dans un maillage institutionnel et de s'impliquer dans la dynamique sociale locale. Par la même occasion cette manifestation a contribué à favoriser la réémergence d'un dialogue avec quelques-uns.

Cette année, sur le quartier de l'Almont, nous notons une dégradation du climat et de l'ambiance. Cela ayant pour conséquence de créer auprès de la population et des institutions présentes un sentiment d'insécurité de plus en plus fort. Je rappelle que fin 2016, les professionnels de la médiathèque implantée dans le quartier ont été agressés par des jeunes, ce qui a entraîné la fermeture temporaire des lieux.

Ainsi plusieurs réunions rassemblant des professionnels ont eu lieu (Cœurel, APAM, centre social, service jeunesse), afin de traiter ce problème et trouver des solutions collectives. Tous s'accordent à poser les mêmes constats sur les débordements de comportement de certain jeune du quartier, notamment les W.E, mais en raison de la nature des troubles chacun évoquent la limite de leur moyens (gestion du personnel) et fonctionnement (fermeture le WE). L'équipe éducative de l'APAM a tenté d'aborder ce problème avec les jeunes ciblés en les mobilisant au sein d'une action (rencontre au local 5 jeunes), mais en dépit des propositions faites par l'équipe (recherche stage, activités de loisirs...), l'absence d'adhésion des jeunes n'a pas permis d'aller plus loin. Toutefois, l'équipe s'est attachée lors du travail de rue à développer et consolider le lien avec les adolescents, afin de faire émerger des projets individuels pour quelques-uns.

Il est relevé de plus en plus d'actes d'incivilités de la part des jeunes (dégradations de biens et matériels, agressions d'habitants et professionnels, squattes dans les immeubles...) et une démultiplication des groupes dispersés sur différents espaces du territoire. Les groupes de jeunes qui ont entre 14 et 25 ans sont mobiles et on note trois lieux essentiels d'occupations des espaces (rue de l'Almont, rue Estienne d'Orves et sur le parvis en face de la M.Q.).

Un climat conflictuel existe entre les habitants et les jeunes se traduisant par des menaces et altercations physiques entre les personnes. Ce climat de tension entraîne une augmentation des départs d'habitants qui craignent pour leur quiétude sociale et leur sécurité au sein du quartier. Une augmentation des ventes d'appartements est observée sur la partie accession à la propriété.

Le centre commercial (résidence Paul Verlaine) est un lieu fréquenté par les habitants qui offre un certain nombre de service de proximité. Essentiellement investi par les adultes, il existe une vie sociale, notamment du fait de la présence de petits commerces et d'un bar (les trois frères) où se retrouvent un certain nombre d'habitués des quartiers de Melun. On observe également la présence régulière de personnes sans domicile fixe.

Depuis Mars, en raison de problème lié à son personnel, le Café city de l'association Cœurel est fermé. Identifié de la population et notamment de certains jeunes, cette fermeture est problématique dans le sens où cette présence institutionnelle permettait de prévenir et contenir un certain nombre de débordement des jeunes sur l'espace public.

Nous avons rencontré le directeur de cette association que nous connaissons et lui avons proposé un partenariat, celui-ci consisterait à animer le café city en soirée. Cette proposition pourrait être mise en place en 2018 à travers la contractualisation d'une convention fixant des objectifs clairs.

Les contacts avec les plus jeunes s'établissent essentiellement par les interventions au sein du collège Brossolette ou par l'intermédiaire du service jeunesse du quartier. Il serait opportun pour l'équipe d'affirmer sa présence au collège en concertation avec l'équipe de la vie scolaire sur les besoins et ainsi développer des actions éducatives telles que : point écoute, groupe de parole, animation du foyer socio-éducatif.

Le quartier Schuman dans son apparence ne présente pas de signes particuliers d'inquiétudes. A la différence des autres quartiers on n'observe pas d'implantation de groupe pouvant gêner la tranquillité publique. Dans les échanges avec les partenaires ou certains habitants, il ressort qu'une vigilance particulière des adultes et des associations du quartier permet de limiter les phénomènes de regroupement.

Nous avons participé à un comité de quartier où il a été souligné de la part des associations et certains habitants, un manque de confiance et de communication avec les services de la ville concernant le projet de réhabilitation urbaine envisagé sur ce quartier.

Lors des passages en rue, on observe quelques jeunes qui jouent sur le city stade, la moyenne d'âge étant entre 11 et 17 ans. Nous sommes sollicités ponctuellement sur des questions de scolarité ou de parcours de formation (recherche de stage).

Nous passons régulièrement au centre social et à la maison de quartier. A plusieurs reprises nous pouvons être sollicité pour mettre en place des supports éducatives tel que : VTT, fête de quartier, sortie accrobranche). Nos passages au service jeunesse, nous permettent d'être identifiés d'une grande partie des jeunes.

Nous poursuivons également notre partenariat avec le collège Chopin. D'ailleurs durant l'année 2018, nous proposerons un temps café ou chocolat chaud dans la cours afin de capter les collégiens autour d'un moment convivial. Par ailleurs, comme pour le collège Capucin, nous recruterons un adulte relais sur une mission de médiation scolaire en 2018 qui sera mis à disposition de l'établissement et assurera le lien avec la Prévention Spécialisée ».

Une action collective a eu lieu à Schuman appelée « Master Chef », cette action a réuni l'ensemble des quartiers de Melun. Des groupes d'une quinzaine de jeunes collégiens par quartiers, filles et garçons confondus y ont participé. Cette journée a été conviviale et riche de rencontres aussi bien au niveau des jeunes que des partenaires institutionnelles.

2. Situation de jeune

J'ai décidé cette année pour l'étude de cas de choisir un jeune accompagné d'abord dans le cadre d'un groupe puis avec lequel j'ai travaillé sur des démarches personnelles. J'ai fait ce choix car il met en lumière le travail de fourmi que l'on met en œuvre et qu'il est difficile de valoriser.

F est un adolescent de 17ans résidant à Melun. Il est scolarisé au lycée *Simone Signoret* en 1^{ère} générale. Il l'est l'aîné d'une fratrie de 4 enfants.

C'est un jeune homme rencontré lors de notre présence ritualisée aux abords du lycée. Au départ, je le croise avec plusieurs groupes de jeunes, mais au fil du temps je me rends compte qu'il est souvent avec deux amis M et D.

Sur une période, j'accentue ma présence aux sorties de classe et avec le temps j'arrive à cibler les sorties de F. Durant cette période, de nombreux échanges se font autour du sport, de la famille, de l'actualité et de leur projet personnel.

Pendant nos conversations je sens qu'une certaine confiance née. En effet, je le vois quand F lâche des petites « choses » sur sa vie privée comme par exemple : « *avec mon père s'est un peu tendu, il ne me comprend pas* » ou « *j'aimerais bien m'acheter une nouvelle paire, celle la ça fait plus d'1 an que je l'ai* ». L'aspect matériel est quelque chose que je sens d'important chez F.

A partir de là, je propose aux jeunes de se voir hors cadre de la présence sociale mais plutôt lors d'un « rendez-vous ». Je décide de proposer au petit groupe au départ pour éviter de stigmatiser F. De plus, je sens bien du côté de M et D une envie et un besoin de garder cette relation avec l'éducateur. Il est important pour moi de ne pas brusquer F car pour le moment la relation éducative reste fragile.

La première rencontre se fera autour d'une boisson fraîche dans un cadre qu'ils connaissent bien (mac do). Je sens les jeunes à l'aise et la parole plus libérée. Ils me parlent chacun de leur parcours scolaire et de leur parcours de vie (chacun à son niveau et avec ses capacités). Durant ces échanges, je note que D a un parcours ASE avec une situation familiale complexe. Quant à M, il vit difficilement la séparation de ses parents et que la séparation a des effets sur son comportement.

Par la suite, je donne mes coordonnées aux jeunes et les laisse revenir vers moi.

Quand F m'appelle je lui propose de venir au local afin de discuter, il accepte. Pour commencer il me parle de son envie de travailler à côté de l'école. Je reviens sur l'importance de sa scolarité sur le long terme et l'interroge sur sa capacité à enchaîner travail et école durant ses années lycées. Assez sûr de lui, il me répond qu'il est prêt et qu'il assumera. Je décide après en avoir parlé avec mes collègues de lui faire rencontrer un jeune étudiant en master. Cela lui permet d'entendre d'un jeune « comme lui » la réalité des choses.

Cependant, l'idée n'est pas de lui couper l'envie de travailler mais plutôt de lui faire comprendre qu'il doit trouver un emploi qui s'adapte à ses horaires de cours à temps partiel. Nous décidons de postuler sur des enseignes de restauration rapide qui paraissent le plus adapté à ces jobs étudiants. Pour la rédaction du CV et de la lettre de motivation nous nous dirigeons vers le *Bureau d'Information Jeunesse*. Cela lui permet de rencontrer les partenaires et de les solliciter par la suite si nécessaire. On met en place des temps de préparation à un entretien puis nous nous déplaçons sur les chaînes de restauration rapide de l'agglomération. Nous rencontrons un manager qui décide de prendre F en entretien de suite. Je prends F sur le côté afin de le rassurer et lui rappeler nos petits temps de préparation. L'entretien se passe bien selon F. On attend maintenant les retours et en concertation on se laisse entre 10 jours et 2 semaines pour éventuellement relancer les candidatures. Quelques jours plus tard, F m'appelle pour me dire que le manager qu'il l'avait pris en entretien l'a rappelé pour un deuxième rendez-vous. Il me demande de l'accompagner, chose que je fais évidemment. Il est retenu pour commencer dans 2 semaines sur un contrat de 15h.

Je continue à voir F au lycée ou au travail de façon régulière pour maintenir le lien et insister sur l'importance de poursuivre sa scolarité. Il l'entend et se retrouve bien dans cette position, qui est de suivre sa scolarité normalement et de travailler un peu.

Cette position va permettre à F d'avoir un nouveau statut à la maison et aider F et son père à retrouver une relation moins tendue. F n'est plus dans la demande répétée avec son père de lui acheter des vêtements et il prend conscience doucement de la valeur de l'argent. Pendant tous nos échanges, il me semblait important de revenir avec lui sur la relation avec son père et sur le fait qu'il ne le comprenait pas. En effet, lorsque F demandait à son père quelque chose et qu'il lui répondait non il avait du mal à l'entendre ; même lorsque que celui-ci lui expliquait qu'il n'était pas le seul à la maison et qu'il avait d'autres priorités que de changer régulièrement la paire de baskets de son aîné.

F a pris en compte ce qui lui a été dit et est devenu capable de prendre des initiatives et d'être autonome. Il a sollicité par la suite le BIJ pour l'aider à trouver un job durant les vacances scolaire afin de financer son permis de conduire.

A ce jour, F avance dans son parcours tranquillement et n'hésite pas quand il sent le besoin de m'appeler pour prendre conseil ou discuter. Il a trouvé un job pendant la période estivale et a toujours pour objectif de financer son permis seul.

L'écoute, la disponibilité et le non-jugement ont été des éléments clés de cet accompagnement. C'est pour cela que la prévention spécialisée a toute sa place et qu'elle est une force pour nos jeunes.

C. Vaux-le-Pénil

1. Typologie des jeunes

L'année 2016 mettait en avant une baisse significative des accompagnements passant de 62 jeunes en 2015 à 40 jeunes. En effet, en lien avec les éléments évoqués l'an passé avec le départ d'une éducatrice, la réorganisation de l'équipe avait impactée les accompagnements. Cette année une hausse de 10 jeunes nous permet d'atteindre 50 suivis sur le territoire.

Des efforts restent à faire sur Vaux-le-Pénil à travers une présence plus régulière des éducateurs. De plus au-delà du travail de rue des champs des possibles doivent être exploré, car contrairement aux villes limitrophes le stationnement de jeunes dans la rue est très épisodique. D'autres formes d'interventions sont à réfléchir avec les services de la ville. Nous poursuivons nos interventions au collège la Mare au Champs, et le lycée Simone Signoret.

Genre	Tranche d'âge	VLP	Total général
Garçon	entre 11 et 13 ans	2	2
	entre 16 et 17 ans	6	6
	entre 14 et 15 ans	10	10
	entre 18 et 21 ans	15	15
	22 ans et plus	1	1
Total Garçon		34	34
Fille	entre 11 et 13 ans	1	1
	entre 16 et 17 ans	9	9
	entre 14 et 15 ans	4	4
	entre 18 et 21 ans	1	1
	22 ans et plus	1	1
Total Fille		16	16
Total général		50	50

La tranche d'âge des **11-17** ans reste importante **64%** des accompagnements. Cela est à mettre en corrélation avec le travail engagé au collège la Mare au Champs. On observe une augmentation sur la tranche d'âge des **18-21** ans **32% en 2017** contre **15% en 2016**. Cette tendance s'explique sur le fait que cette année un groupe de jeunes majeurs a participé au jardin d'été (Chantier éducatif), et un autre groupe a été accompagné dans le cadre d'une action collective au lycée Simone Signoret.

La proportion des **16-17** ans a également augmenté, **29 %** cette année contre **7.5% en 2016**. Cela vient confirmer également l'analyse faite que les plus grands ont bien identifié nos fonctions au collège, et nous interpellent plus facilement.

La part des **11-13** ans baisse significativement passant de **28%** en **2016** contre **6%** en **2017**. Malgré le travail de partenariat efficace avec le collège la Mare au Champs, l'an dernier l'équipe n'a pas investi le point écoute de façon optimale. Par conséquent la tranche d'âge des plus petits 11-13 ans ne vient pas de manière spontanée, contrairement à leurs aînés ce qui explique cette baisse. Cependant, un axe de travail reste à trouver avec les familles, car à Vaux le Pénil contrairement aux centres sociaux des autres villes, il est difficile de rentrer en contact avec eux sur l'espace public.

Nous avons une nouvelle fois contractualisé (convention) avec le lycée Simone Signoret. Nous y passons dans la semaine, nous saluons l'équipe de la vie scolaire et demandons si tout se passe bien. Néanmoins le partenariat n'est pas totalement satisfaisant. En effet le chef d'établissement nous a fait savoir qu'il fallait y aller par étapes, car même si elle est convaincue de notre utilité cela ne semble pas être partagé par le corps enseignant. D'après ces propos certains professeurs disent qu'ils n'ont pas de problèmes qui nécessitent l'intervention des éducateurs.

La stratégie adoptée avec le chef d'établissement, est que les éducateurs passent dire bonjour, et stationnent au lycée au moment des intercours, et si le besoin s'en faisait ressentir avec un professeur cela pourrait être une porte d'entrée. Et bien cela fut le cas l'an dernier avec un professeur qui a souhaité que l'équipe intervienne sur un module méthodologie de projet pour sa classe. Le professeur qui est parti maintenant a fait savoir à un collègue la qualité de notre intervention, ce qui a permis à un autre professeur de faire appel à nous sur cette année 2017-2018.

Le partenariat avec le service jeunesse est toujours aussi efficace, chacun dans ses prérogatives. Depuis plusieurs années maintenant notre implication au jardin d'été sur la période estivale a permis à **5 jeunes** de bénéficier d'une rémunération, afin de financer un projet individuel.

Le taux de renouvellement est de **40%** en **2017**, soit **22** nouveaux jeunes rencontrés contre **80%** en **2016** ce qui correspondait à **32** jeunes. Cela est cohérent dans la mesure où déjà en **2016** une proportion importante était renouvelée donc dans la file active actuelle.

Sur les **50** jeunes rencontrés, **40%** ont été contactés pour la première fois au sein des établissements scolaires et **36%** lors du travail de rue.

ORIGINE DE LA RENCONTRE			
	G	F	Total
Travail de rue	17	1	18
Education Nationale	10	10	20
Total	27	11	38

➤ Les problématiques

Les garçons restent ceux qui rencontrent le plus de problématiques, quelques soient les tranches d'âge, la problématique de la **socialisation** concerne cette année **31** jeunes. Les deux items qui ressortent sont pour **28** d'entre eux : le besoin d'écoute et soutien, et pour les **3** autres comportements inadaptés. Concernant la scolarité, **27** jeunes (14 garçons- 13 filles) ont bénéficié d'accompagnements éducatifs, une nouvelle fois les collégiens représentent l'essentiel des suivis.

La problématique de **l'emploi** a concerné **12** jeunes de **18-21 ans**, avec un travail sur les freins à la formation identifiés avec nos partenaires de l'insertion professionnelle.

Les problématiques de **l'accès aux droits** concernent **7** jeunes (**6** garçons – **1** fille) qui présentent par ailleurs des fragilités psychologiques.

Ce sont **5 jeunes** qui ont bénéficié d'une action chantier éducatif (jardin d'été). Comme chaque année nous participons avec le service jeunesse à cette action de « vivre ensemble » et d'animation sur Vaux Le Pénil. Cela permet à chacun des jeunes de financer un projet individuel. Ce temps d'observation reste pour nous un espace privilégié pour mesurer et travailler la question du cadre et de la règle. Pour certains d'entre eux, ces moments de proximité avec l'éducateur permettent de conforter une relation de confiance, et d'échanger sur des sujets beaucoup plus personnels.

Nombre de familles avec lesquelles l'éducateur est entré en contact durant l'accompagnement du jeune	G	F	Total
	15	8	23

Ce sont **23 familles** qui ont été rencontrées en **2017** contre 8 en 2016. Cela concerne la tranche d'âge des 14-17 ans, pour un total de 20 familles.

Suite à la restitution de nos locaux sur Vaux le Pénil, il devient urgent pour l'association de trouver un point d'ancrage chez un partenaire. En effet, comme déjà énoncé vu la difficulté de rentrer en lien dans la rue avec les jeunes et leurs familles, un lieu de permanence identifié serait sans conteste une plus-value.

On observe que la plus grande proportion des accompagnements éducatifs sur ce territoire, passe essentiellement par les collèges. Les problématiques familiales concernent également une part importante des difficultés. Cela nous conforte dans l'idée de mettre en place une permanence identifiable sur Vaux le Pénil.

➤ Travail de rue : regards d'éducateurs

« L'an dernier lors de la rédaction de notre rapport d'activité, nous faisons état des difficultés que rencontraient le centre commercial des Moustiers. En effet des regroupements de jeunes s'adonnaient à divers troubles : consommation de stupéfiants, détritisme, dérangement sur la voie publique.... Une présence policière sur une période avait permis quelques interpellations et suscité de la part de certains jeunes des tensions avec les commerçants.

Aujourd'hui, lors de notre travail de rue nous avons observé un changement concernant l'investissement du territoire par les jeunes au Moustier, ainsi que la présence de jeunes hors communes sur cette même partie. Les Moustiers restent fréquentés par les jeunes lycéens et collégiens durant la période scolaire, ainsi que par des salariés qui travaillent à proximité du centre commercial ou dans la zone industrielle.

Après plusieurs plaintes des commerçants et des riverains, fin du premier semestre, le quartier a été résidentialisé (installation de grille) et le centre commercial a été doté d'une grille séparant l'espace à celui des riverains (la grille étant fermée à clef le soir par le responsable de la pizzeria). Le restaurant rapide (le trésor de Damas) a fermé pour travaux plusieurs semaines, ce qui a eu pour effet une baisse de fréquentation du centre commercial par les jeunes Pénivaugeois.

Durant l'été, un conflit a opposé des jeunes Pénivaugeois à des jeunes Melunais (Almont), suite à une agression physique commise sur l'un d'entre eux. Ces divers incidents ont entraîné une mobilité des jeunes sur le territoire, qui ont investis le parking du cimetière ou de façon épisodique (lors des beaux jours) le parc François Mitterrand, notamment en soirée.

Le travail de rue sur Vaux le Pénil est plus subtil que sur les autres territoires de la CAMVS. En effet, les jeunes y sont moins visibles, nous avons donc ciblé des endroits stratégiques et privilégié certains créneaux horaires.

Nous avons également investi le point écoute du collège de la Mare aux Champs ce qui nous permet justement de capter ce public moins visible. Pour le lycée cela a été compliqué car une partie des professeurs estime que le lycée Simone Signoret n'a pas besoin d'éducateur dans son établissement. Mais comme la Proviseure y voit un intérêt, nous avons décidé d'un commun accord d'y aller progressivement sans brusquer les enseignants.

Il aura fallu cette année pour qu'une enseignante nous propose d'intervenir dans sa classe sur un module de méthodologie de projet. En effet, elle devait mettre en place une action d'éducation à la santé et avait besoin de cette approche méthodologique. Cette action aura comme finalité un examen oral en fin d'année.

Par conséquent nous avons accompagné deux groupes d'élèves durant la préparation et la mise en place de leurs actions lors du forum santé au lycée. Cette action nous a permis d'être identifiés par de nombreux élèves et professeurs. Pendant toute cette période, il nous a été demandé de participer au jury d'évaluation de cette épreuve. Le jury s'est déroulé sur deux jours avec 10 élèves en moyenne par jury. Il était composé d'un professeur et d'un intervenant extérieur.

Nous avons pu mesurer l'effet de nos interventions sur les différents groupes en lisant les différents écrits des élèves. Cela nous a également permis une continuité dans notre action et de suivre les groupes sur du long terme.

De plus, l'enseignante qui nous a sollicités a été un véritable lien avec d'autres enseignants du lycée. Pour cause au moment de la rédaction de ce rapport l'enseignante en question a quitté le lycée mais nous a permis de poursuivre nos interventions avec d'autres de ses collègues.

Nous poursuivons également notre partenariat de longue date avec le service jeunesse. Cette année encore l'APAM a participé au jardin d'été, ce qui a permis à 5 jeunes de bénéficier d'un chantier éducatif et financer un projet individuel. Pour le premier trimestre 2018, nous envisageons avec le service jeunesse une action « oasis caravane » sur le terrain de foot synthétique. Cet espace est très utilisé par de nombreux jeunes pas forcément Pénivaugeois, le but étant de les capter à travers un temps convivial (autour d'un chocolat chaud) sur l'espace public. Le but de cette action est de créer une relation de confiance avec eux afin de les accompagner de façon individuelle ».

2. Situation de jeune

« Nous sommes interpellés par Madame Billon, C.P.E du collège la Marre aux champs lors d'une permanence, pour évoquer la situation d'un élève en classe de 6^{ème}. Cet élève se nomme K et présente des problèmes de comportements et d'apprentissage scolaire. Au moment des faits, K a 12 ans ½. Il vit au domicile de sa maman, séparée du papa depuis un an. K voit son père principalement le weekend. Il a un frère de 9 ans et une sœur âgée de 5 ans. Sur le plan sanitaire, K souffre d'une maladie génétique affectant son aspect physique (déformation du visage).

La CPE mentionne que K n'a pas investi sa scolarité et présente des problèmes de compréhension. K est souvent absent. Il rencontre des difficultés à communiquer avec les adultes et accepter leur autorité. Madame billon, nous le décrit comme un élève qui refuse les règles et le cadre. Elle le décrit comme un élève violent avec les autres jeunes, tant au niveau verbal que physique. Que celui-ci a déjà été exclu trois jours à cause de fait de violence, et qu'elle souhaite que les éducateurs de l'APAM puissent le rencontrer car la situation de cet élève l'inquiète.

Après accord des parents, une première rencontre a lieu avec le jeune au sein de l'établissement.

Cet entretien a pour objectif de faire connaissance avec K et de discuter des difficultés que celui-ci rencontre au sein du collège. A chaque fois que nous abordons avec K des comportements inadaptés, celui-ci rejette la faute sur l'autre. Au cours de nos différents entretiens, K se positionne comme victime, convaincu d'avoir à porter toute la misère du monde sur ses épaules. Le travail sur la responsabilité est un fil rouge dans cette situation.

Un premier rendez-vous en présence du papa aura lieu le 17 mars 2017 au collège. L'objectif étant d'évaluer la situation familiale et d'échanger sur le projet d'accompagnement de son enfant. Lors de cette rencontre le père nous confiera être dépassé par la situation. Il verbalisera toute son impuissance face au désarroi de son fils, exprimera un ras-le-bol général, et verbalisera un besoin de soutien. Un prochain rendez-vous est fixé à son domicile.

L'équipe rencontre la maman dans un deuxième temps. La maman de K est réticente à rencontrer les éducateurs de l'APAM. En effet, depuis la séparation avec le papa, Madame fuit les travailleurs sociaux de peur qu'on lui enlève ses enfants (propos confié par la maman lors du premier entretien). C'est après l'avoir rassurée sur notre mission et nos modalités d'intervention, qu'elle acceptera de nous rencontrer.

La maman travaille depuis peu de temps au ministère de la défense en tant que secrétaire. Elle a signé un CDD de neuf mois. Madame avait arrêté de travailler pour élever ses enfants. La maman abordera la séparation avec son mari. Elle nous dira qu'elle a évolué différemment de Monsieur et que c'est l'une des raisons de leur séparation. L'autre raison est liée à l'éducation permissive de Monsieur avec ses enfants. Lors de cet entretien Madame est seule. Elle se décrit comme la personne qui a le mauvais rôle auprès de ses enfants.

Elle est toujours dans le cadre éducatif, la punition, etc. Elle évoque ne pas trouver le temps de partager autre chose, peu de loisirs, aucun plaisir avec ses enfants.

Madame est bien consciente des difficultés de son fils. Tout comme le papa, elle se sent démunie face à cette situation. Les parents reconnaissent tous les deux les difficultés scolaires, et de comportement de leur fils.

A la suite de ces entretiens, en accord avec la famille et le collègue, l'équipe éducative propose de fixer un temps d'échange hebdomadaire avec K les vendredis de 16 h à 17 h.

Au cours des entretiens, K verbalisera des inquiétudes concernant son avenir, son quotidien et la séparation de ses parents. Il exprime sa colère et son sentiment d'injustice. Nous prenons du temps pour lui expliquer qu'il n'est pas responsable de la séparation de ses parents. Nous abordons également les difficultés qu'il rencontre dans les apprentissages scolaires. Il exprime des difficultés à comprendre les consignes, les attentes de ses professeurs et même le sens des cours auxquels il participe. Il dit ne pas pouvoir se concentrer tellement il se sent mal.

Ce jeune nous exprime avoir une mauvaise image de lui, et que sa maladie suscite chez les autres jeunes de la moquerie et des provocations. L'accompagnement de K au travers de sortie, en présence d'autres jeunes va favoriser et améliorer les relations qu'il établit avec ses pairs. Nous lui proposons de partager un moment et d'échanger autour d'une activité de loisirs. Notre objectif est de lui montrer qu'il peut établir des relations plus sereines et sans violence.

Un autre objectif d'accompagnement est de soutenir K afin qu'il trouve sa place au sein de la famille. Nous souhaitons l'aider à sortir de son rôle de victime en travaillant sur la notion de « responsabilité ». Par ailleurs, nous proposons aux parents de les rencontrer régulièrement afin d'établir une communication efficace entre eux.

Les entretiens éducatifs avec K ont permis de travailler sur une meilleure estime de lui en valorisant ses capacités et compétences. En effet, lors de toutes nos rencontres, nous lui soulignons les aspects positifs de ses comportements et les évolutions que nous constatons.

Avec le jeune, nous avons travaillé autour de quatre axes :

- 1- Son comportement d'élève :** être élève, le respect des règles, la compréhension et le respect des consignes. Pour cela, nous nous sommes appuyés sur les sorties et le jeu. L'aspect ludique a permis de confronter K à la question du cadre et des règles. Il a trouvé du plaisir dans la découverte et l'appréhension de nouvelles règles.

- 2- Son rapport aux apprentissages :** l'idée était d'amener K à exprimer ses difficultés de compréhension dans les apprentissages. Nous avons travaillé avec lui sur l'importance de demander de l'aide à l'adulte.
Nous avons convenu avec le CPE et les parents de K, de lui faire réaliser un test de WISC IV (Quotient intellectuel). K n'a pas émis d'objection quant à cette proposition. Il semble avoir compris l'importance de trouver des réponses afin que nous puissions travailler avec lui sur son orientation et favoriser un mieux-être au sein du collège.

3- Son rapport aux adultes et aux élèves : amener K à établir des relations sereines avec les autres jeunes et lui permettre de prendre de la distance face aux comportements des autres. Nous sommes passés par les sorties éducatives afin que K soit en situation de partage avec d'autres jeunes. Dans ce cadre, nous avons travaillé sur le respect de la parole de l'adulte et de ses pairs, les limites de la relation, sa capacité d'écoute pour mieux être compris. Tout au long de son accompagnement, K s'est questionné « *suis-je en capacité d'écouter les adultes et d'entendre ce qu'ils me disent ?* » ; « *comment je réagis ?* » ; « *Comment je peux verbaliser mes demandes ?* » ; « *comment s'est déroulé ma semaine et ai-je tenu mon objectif préalablement déterminé ?* » Etc... Au fur et à mesure, nous constatons une amélioration dans sa capacité à verbaliser et argumenter ses positions. Parallèlement, nous observons une modification de ses comportements. Avec la CPE, nous échangeons régulièrement sur les éléments positifs et difficultés de K afin de mesurer l'évolution de ce dernier. Les retours de la CPE nous ont permis de reprendre les événements et de les retravailler durant nos rencontres avec le jeune.

4- La relation parents-enfant : les entretiens ont permis de travailler la place de K au sein de sa famille, et d'amener les parents à s'interroger sur les difficultés qu'il rencontre. Nous avons défini ensemble les objectifs de l'accompagnement et les moyens à mettre en œuvre pour les atteindre. Sur le volet soutien à la parentalité, nous avons proposé à la maman de rencontrer l'assistante sociale pour l'accompagner dans ses démarches de relogement.

Nous avons défini ensemble des moyens tels que passé du temps avec K partager des moments privilégiés de façon à améliorer la communication et ne pas être uniquement dans la contrainte avec son fils. Avec le papa, nous lui avons fait prendre conscience des difficultés rencontrées par K.

Le dernier entretien formalisé au collège a eu lieu le 23 juin. En accord avec K, nous avons réalisé un bilan de cette année d'accompagnement. Il ressort de ce bilan une amélioration de la communication entre K et ses parents. L'implication de chacun des parents et de K dans les échanges et les démarches de soutien (demander de l'aide, accepter l'aide, etc.) a permis à K de modifier ses comportements (grasse à la compréhension de la situation familiale). On note qu'avec ses pairs, K a encore des difficultés à canaliser son tempérament mais il est en progression et prend sur lui pour mieux communiquer.

Pour conclure, l'accompagnement de ce jeune nous a permis de renforcer le travail partenarial avec le collège la Marre aux champs et d'approcher la famille dans un travail de coéducation. En plus de prévenir la marginalisation et l'exclusion scolaire de K cet accompagnement a permis de canaliser ponctuellement K et de le maintenir cette année dans sa scolarité ».

D. Dammarie-les-Lys

1. Typologie des jeunes

Nous notons une baisse très sensible des accompagnements cette année, ce sont en effet **37 jeunes** qui ont été rencontrés en **2017** au lieu de 62 en 2016. Comme déjà explicité l'équipe Sud qui intervient sur le territoire de Dammarie les lys et le Mée sur Seine, a couvert les deux villes à 2 voire 2,5 éducateurs au lieu de 5. L'impact des absences a été très difficile pour l'équipe Sud, pour trouver une organisation de travail sereine.

Au moment où nous rédigeons ce rapport l'équipe à 4 postes éducatifs pourvus, et la collègue en congé maternité devrait reprendre au second trimestre 2018.

En **2017** les garçons représentent **67%** des jeunes accompagnés, en **2016** ils représentaient **80%**.

Genre	Tranche d'âge	oui	non	Total général
Garçon	entre 11 et 13 ans	1		1
	entre 16 et 17 ans	9	2	11
	entre 18 et 21 ans	11	2	13
Total Garçon		21	4	25
Fille	entre 16 et 17 ans	5		5
	entre 14 et 15 ans	3		3
	entre 18 et 21 ans	4		4
Total Fille		12		12
Total général		33	4	37

Difficile de commenter les chiffres du territoire sur Dammarie les lys. En effet, à titre de comparaison avec l'année dernière, nous avons baissé sur l'ensemble des tranches d'âges.

Les **18-21ans** restent une part importante soit **17 jeunes**, le même chiffre que l'an dernier. Effectivement, vu le nombre d'éducateurs présents sur le territoire nous avons privilégié le travail de rue. Par conséquent, cette tranche d'âge est davantage sur l'espace public et c'est surtout en rue que nous les avons rencontrés.

L'intervention dans les établissements scolaires n'a pas eu pour effet d'augmenter ces chiffres. Au-delà du fait que l'an dernier nous n'avons pas investi les établissements scolaires comme par le passé, le manque d'outils de mesure nous a fait défaut pour rendre compte.

ORIGINE DE LA RENCONTRE			
	G	F	Total
Travail de rue	20	2	22
Présence sociale	5	10	15
Total	25	12	37

Contrairement à 2016, l'augmentation du nombre de jeunes filles se situe dans la tranche d'âge **16-17 ans**, et non plus sur les 11-13ans. Cela vient du fait que le travail avec l'espace jeune en particulier a été maintenu. Les rencontres avec les filles n'ont pas changé elles s'organisent sur des lieux institutionnels (espace jeune, établissement scolaire...).

Parmi les garçons, les **16-17 ans** passent de 22 en 2016 à **11** en **2017** alors que les 18-21 ans passent de 11 en **2016** à **13** en **2017**. Cela met en évidence que sur l'année 2018 l'équipe doit réorganiser son action auprès des collègues afin que tout le travail entrepris dans le cadre du rajeunissement du public ne perde pas son sens.

L'APAM doit poursuivre son action pour prévenir les risques de rupture et notamment de désaffiliation scolaire.

Enfin le taux de renouvellement des accompagnements cette année, est de **62%** contre **68%** en 2016.

Sur les **37** jeunes rencontrés, **27** jeunes soit **72%** ont été rencontrés pour la première fois lors du travail de rue ou en présence sociale.

Nous constatons toujours la même tendance, à savoir que la rencontre dans la rue s'est faite essentiellement avec les garçons, alors que les jeunes filles sont absentes de l'espace public et essentiellement rencontrées en présence sociale à l'Espace jeunesse ou lors des permanences dans les locaux de l'équipe.

➤ Les problématiques

En ce qui concerne les problématiques quatre grandes tendances se dégagent : la scolarité pour **46%** des accompagnements, la socialisation pour **43%**, l'emploi-formation pour **38%** et la famille pour **19%**.

Les problématiques liées à la **Scolarité**, problèmes de comportements, absentéisme et risque de décrochage, concernent plus particulièrement les 16-17 ans et principalement des garçons. L'équipe a sollicité l'Education Nationale au cas par cas pour certains d'entre eux en lien évidemment avec les familles.

Malgré le turnover important des éducateurs sur 2017, nos relations avec les collègues et en particulier Politzer fonctionnent bien.

Au collège Doisneau, nous avons été interpellés par une assistante d'éducation pour accompagner 9 jeunes filles de la SEGPA, sur un atelier danse. Le groupe rencontrait des difficultés pour se canaliser et des rapports de forces se faisaient ressentir. Une éducatrice a donc travaillé avec ce groupe en utilisant l'outil de la danse afin d'aider à structurer le groupe. 7 rencontres ont eu lieu à travers l'expression corporelle. Le respect de la parole de l'autre a pu se mettre en place et une écoute plus attentive de chacune s'est instaurée.

La problématique **Famille** concerne prioritairement les jeunes de 16-17 ans. Nous constatons une baisse sur le nombre de famille rencontrée, là aussi en lien avec la situation de l'équipe Sud sur cette année. Nous passons de **13** familles rencontrées **en 2016** à **7** familles pour **2017**. Cependant, nous constatons que les familles des filles ont davantage été sollicitées que celles des garçons, et particulièrement sur la tranche d'âge 16-21 ans afin d'éviter les ruptures familiales.

Nombre de familles avec lesquelles l'éducateur est entré en contact durant l'accompagnement du jeune	G	F	Total
	3	4	7

La Socialisation reste un item toujours important dans le cadre des accompagnements. En effet nous parlons ici d'éléments récurrents auxquels une grande majorité de nos jeunes est confrontés à savoir : comportement inadapté à l'école ou la maison (violence), besoin de soutien dans sa scolarité (dispersé par les problèmes sociaux à la maison), ou tout simplement besoin d'écoute d'un adulte bienveillant.

La question de **l'emploi, et de la formation**, concerne les 18-21 ans 14 jeunes en 2017 avec une dominante chez les garçons (12 jeunes). De façon générale, les jeunes filles ont des scolarités plus stables ou se mobilisent de façon plus durable dans leur formation. Le travail de partenariat avec MEI-MVS, et en particulier la mission locale sur le dispositif Garantie jeunes répond à cette problématique. Nous réfléchissons à ce jour à la manière dont nous pourrions intégrer ce dispositif mais de façon opérationnelle avec la mission locale.

Il est important de travailler sur les deux tableaux : prévenir les risques de décrochage chez un public plus jeune qui n'est pas encore en rupture avec les institutions et raccrocher un public plus âgé et plus marginalisé à des dispositifs existants. Privilégier l'un de ces deux aspects par rapport à l'autre entrainerait un déséquilibre dans notre action. Faire le lien entre la rue et les institutions constitue une force que nous devons tout faire pour conserver au risque de devenir nous même une institution qui ne pourra plus rien pour un public en voie de marginalisation.

Enfin, 8 jeunes ont participé à des actions collectives – type animations ou sorties de loisirs, afin de permettre à l'équipe de partager un temps et une expérience favorisant la relation éducative et permettant une évaluation plus fine de leur situation.

➤ Travail de rue : regards d'éducateurs

Nouvelle équipe :

« Notre travail de rue passe principalement par une ritualisation que nous commençons à mettre en place :

- Le mardi des présences dans les collèges du territoire sont privilégiées et formalisées au moyen d'une convention entre L'APAM et l'établissement. Notamment, dans le collège Politzer et le collège Doisneau à raison d'un point écoute d'une heure (12h30- 13h30 sur le temps du midi) tous les 15 jours ou lors d'un passage sur le temps de récréation (l'après-midi).

- Le mercredi une permanence à l'Espace jeunes est instaurée avec un temps de travail de rue en amont de celle-ci. Ce temps de rue se traduit généralement par un parcours au niveau de la Plaine du lys et du quartier de l'Abbaye appelé aussi le Bas Moulin.

- Le vendredi est consacré principalement au travail de rue avec un parcours itinérant (selon la météo) du quartier de l'Abbaye en passant par le quartier Logirep jusqu'au quartier de la Justice. Notre objectif étant d'être présent sur des quartiers que nous ne fréquentons pas les jours précédents. Nous passons dans les structures telles que la CSF et le centre G.Philippe.

L'équipe et l'investissement du territoire :

Nous avons en effet, quelques lieux clés où nous nous posons dans le cadre de notre travail de rue. Le Food H, le centre G-Philippe, l'Espace jeunesse mais aussi la Cartonnerie sont pour nous des espaces de rencontre avec les jeunes. En effet, certains de ces lieux sont des espaces où les jeunes se réunissent et où ils se sentent à l'aise.

En revanche, à plusieurs reprises certains jeunes nous ont précisé qu'ils ne souhaitaient pas de rencontre dans le quartier ou sur Dammarie dans sa globalité. Il est arrivé qu'au cours d'un entretien un jeune se renferme car des amis de sa famille étaient arrivés sur ce même lieu. Il est donc parfois difficile de formaliser des rencontres, vu leurs jeunes âges mais aussi par la fragilité du lien avec les parents qui ne permet pas l'implication de ceux-ci tout de suite. Les rencontres sont différentes d'un espace à l'autre. Le fait que nous soyons présents au sein des collèges, nous permet de faire le lien avec certains jeunes que l'on retrouve dans la rue et donc de faciliter les échanges.

Nous nous trouvons actuellement en période hivernale, il est difficile de voir des lieux occupés par des groupes de jeune. Néanmoins, certains espaces sont occupés par des jeunes tels que :

- Le City Stade, proche du collège Politzer, est fréquenté par un groupe allant de 3 à 6 jeunes stationnant devant le bâtiment ou les voitures, groupes âgés entre 18 et 25 ans en moyenne. Le groupe est beaucoup plus étendu, dans la réalité ils sont une vingtaine.

- Le Food H est un lieu où beaucoup de jeunes de tout âge se retrouvent pour manger et se poser. Nous sommes repérés grâce à nos présences régulières.

- L'Espace jeunesse est particulièrement fréquenté par les jeunes de 11 à 19 ans. Nous observons une grande mixité avec une dynamique agréable.

- La place du centre Schweitzer est un espace occupé par l'ensemble des habitants de Dammarie. On y rencontre les plus anciens comme les plus jeunes à la sortie du collège. Le centre Schweitzer étant en travaux, la fréquentation a sûrement dû évoluer et changera à la réouverture, prévue pour la rentrée de septembre 2018.

- Le Bas moulin est un quartier très fréquenté à 2 voire 3 endroits plus précisément selon certains jours. Parfois, il s'agit d'une entrée d'immeuble et parfois le long de ce même immeuble, on peut y apercevoir des jeunes plus âgés (+18 ans).

Deux autres espaces suscitent encore des interrogations, celui où se trouvait l'Intermarché maintenant fermé qui est déserté depuis l'incendie criminel, et l'espace avec les petits commerçant au niveau de la Plaine du Lys qui semble tout aussi désert. Peut-être qu'aux beaux jours une autre dynamique s'installera avec les travaux qui y sont en cours ?

Le quartier des PSR, découvert avec une ancienne éducatrice du territoire lors d'une demande de regard croisé, est un quartier pour le coup en démolition et en reconstruction. Le bailleur 3 Moulins semble à l'initiative de ce quartier en partenariat avec la ville. Peut-être devrions-nous nous mettre en lien avec ce bailleur pour comprendre et envisager un réinvestissement de cet espace ?

Dammarie les Lys est un territoire riche en ressource au niveau des structures mais aussi des espaces publics. Les habitants sont libres de circuler et confiants pour se déplacer dans le territoire. Le territoire est en rénovation urbaine, la dynamique au sein des quartiers se modifie quelques peu (en termes de fréquentation, de lieux de rencontres, de circulation.). En revanche, l'APAM est nommée mais pas totalement reconnue par tous. Dans le cadre de rencontre de familles des étonnements positifs sont fait par rapport à l'existence de notre association. En effet, dernièrement deux parents d'élèves m'ont interpellée sur la pertinence de nos actions pour leurs enfants et trouvaient dommage de ne pas avoir entendu parler de l'APAM plus tôt.

Par ailleurs, aujourd'hui je constate en tant que femme éducatrice sur le territoire, que la mise en confiance avec les jeunes est peut-être plus longue mais une fois celle-ci en place, elle semble plus solide. »

2. Situation de jeune

Lors de notre passage au Collège, la CPE nous interpelle concernant le collégien Etienne, âgé de 13 ans, agité en cours depuis la rentrée, perturbant ainsi sa classe de 4^{ème}. Ses professeurs s'inquiètent de ce comportement inapproprié dès le début de l'année, de plus ses parents sont difficilement joignables. Quelques jours plus tard, la CPE nous signale que le jeune collégien a fait l'objet d'une interpellation de la part d'un professeur : Etienne descendait les escaliers, il a porté un coup sur l'un de ses camarades qui l'aurait bousculé involontairement. Comme ce passage à l'acte n'était pas le premier de l'année, Etienne passe en conseil de discipline. L'équipe de direction souhaite notre présence sur ce temps afin que nous puissions proposer à Etienne une alternative à la sanction, qui se déclinerait sous la forme d'une prise en charge sur deux après-midis, afin de lui faire prendre conscience de l'impact de son comportement en général, et ainsi de le remobiliser dans son parcours d'enseignement.

Lors du conseil de discipline, nous nous présentons à la mère d'Etienne ; nous prenons ensuite un temps d'échange seul avec lui, afin qu'il puisse s'exprimer sur ce que peut représenter pour lui la prise en charge. Etienne explique ne pas comprendre pourquoi il en est arrivé jusqu'au conseil de discipline ; que les faits n'étaient pas aussi agressifs que pouvait laisser paraître le discours de la principale. Nous lui expliquons qu'ensemble nous allons tenter de comprendre comment pouvait être perçu son comportement d'un œil extérieur, même si de son point de vue, son attitude ne semblait pas être inappropriée. Nous lui expliquons que suite à notre échange, nous construirons en équipe un programme de prise en charge alternatif à la sanction, dans lequel il devra réellement s'inscrire en tant qu'acteur.

Première après-midi d'accompagnement : après avoir instauré avec Etienne le cadre de l'accompagnement, nous travaillons à partir d'un questionnaire et d'un jeu de rôle, afin de positionner Etienne dans une démarche d'auto-évaluation. Partir des représentations qu'il a de lui-même afin de faire le parallèle avec ce que les adultes du collège perçoivent de lui, pour réfléchir ensemble sur les actes qu'il a posés dans l'enceinte de l'établissement scolaire. Etienne est participatif, l'échange est fluide et argumenté. C'est un jeune homme avec de l'assurance, une bonne estime de lui-même et une aisance pour s'exprimer. Le travail s'est surtout centré sur deux aspects : l'acceptation du cadre, après en avoir compris le sens ; et dans un second temps, canaliser ses émotions en prenant conscience, que ce qu'il pense et souhaite être, n'est pas réellement ce qu'il renvoie tant dans les actes posés que dans l'image perçue par les adultes.

Lorsque nous abordons ensuite son intérêt pour l'apprentissage scolaire, ou pour toutes autres thématiques spécifiques qui l'intéresseraient, Etienne ne se prononce pas. Je ressens chez ce garçon une réelle difficulté à se projeter dans un avenir à court ou long terme. L'objectif étant alors de susciter la curiosité chez Etienne, nous travaillons sur une fiche métier méconnue : *Régisseur lumière dans le monde du spectacle*. Cet exercice lui a permis de réaliser que de nombreux métiers existent, et qu'il est important de s'intéresser au monde qui l'entoure. Découvrir de nouveaux centres d'intérêt lui permettra alors un jour de s'orienter vers un univers qui lui correspond.

C'est au sein d'une MJC que nous avons accompagné Etienne afin qu'il puisse échanger avec un régisseur lumière suite au travail mené à partir de la fiche métier. Ensemble nous avons fini l'après-midi en réalisant une tâche incombant au métier de régisseur lumière. Etienne était appliqué et persévérant lors de l'exercice demandé, le fait de partager avec lui la tâche fût intéressante du fait qu'il manifestait une envie de bien faire. Nous avons ainsi pu revenir sur ce que nous avons travaillé en début d'après-midi, entre ce qu'il souhaitait laisser paraître de lui et l'image qu'il me renvoyait à ce moment précis, quelqu'un de minutieux et amplement capable. Le retour dans la voiture fut un sas d'échange privilégié. Etienne a formulé ce qu'il avait retenu de son après-midi : une compréhension de sa gestion des émotions (comprendre, nommer, gérer ses émotions dans un collectif où le cadre est nécessaire).

Deuxième après-midi d'accompagnement, davantage accès sur l'aspect scolaire. Afin d'analyser la méthodologie de travail d'Etienne face à un exercice demandé, et observer sa concentration sur un temps donné, nous avons prévu de nous déplacer à une exposition historique sur la première guerre mondiale nommée « C'était en 1917 » (photos/textes/vidéos). Cette exposition était également un support de médiation pour travailler le thème de la violence et de la peur, en lien avec l'acte qu'il avait posé au collège. Etienne devait choisir une thématique dans la frise, celle de son choix en fonction de son intérêt, s'imprégner du texte et nous présenter ce qu'il en avait retenu et éventuellement nous poser des questions s'il n'avait pas compris.

Travail sur la méthodologie : Etienne était complètement perdu autour de cette frise. Il n'a pas su se détacher du texte qu'il avait choisi sur la frise pour en faire une synthèse, il me cherchait du regard à plusieurs reprises. Seul, la gestion de son organisation semblait très compliquée pour lui. Je suis venue le soutenir à plusieurs reprises mais Etienne n'a fait que recopier mot pour mot le texte. Il avait manifesté un intérêt en questionnant l'encadrante culturelle lorsqu'elle expliquait la frise. Lors de la restitution de son exercice, à l'inverse, il était beaucoup plus effacé et n'a fait que lire ce qu'il avait recopié. Des lacunes étaient palpables, Etienne a réussi à mobiliser sa concentration mais n'a pu gérer en autonomie la compréhension des textes, en choisir un par intérêt et le synthétiser. La prise en charge que nous lui proposons en alternative à la sanction, ne nous permet pas d'approfondir sur une après-midi l'ensemble de ces lacunes scolaires. Néanmoins, nous gardons à l'esprit que certaines difficultés que peut rencontrer l'élève dans son parcours scolaire pourraient à un moment donné, expliquer certains comportements inappropriés en classe. Sans en excuser l'attitude, cela mérite malgré tout, de s'y pencher et d'en échanger avec le corps professoral.

Réflexion sur les thématiques peur et violence : Etienne a été curieux et questionnant sur le sentiment de peur pendant la guerre, l'obligation de vivre la violence sous différentes formes, même celles que l'on pouvait nommer de passives. C'est en ce sens que nous avons pu échanger sur l'impact de son comportement sur les plus petits que lui au collège. E. a verbalisé sa réflexion et sa prise de conscience de certaines de ses attitudes au collège, qui pouvaient en effet, être ressenties comme de la violence par certains, même si cela n'était pas son but initial.

Au terme de l'après-midi, Etienne s'est engagé tout d'abord verbalement, à être plus vigilant à ce que le collègue avait pu lui reprocher. Ensuite, sur papier, Etienne a écrit les améliorations qu'il souhaitait apporter à son comportement. Je lui ai donné l'original de son écrit et nous avons convenu que nous reviendrons le voir au collègue, avec ce support photocopié, pour faire le point dans quelques semaines, sur ce qu'il a mis en place depuis son retour au collègue.

Sans nouvelle de la mère d'Etienne après l'accompagnement, nous avons réussi à avoir Madame au téléphone quelques jours plus tard, afin de restituer l'ensemble de l'accompagnement qui a été effectué avec son fils. L'implication de la famille reste un point central dans ce type d'accompagnement, mais le lien avec les familles reste bien souvent fragile et distant.

Depuis la restitution faite à l'équipe de direction de l'établissement scolaire, nous n'avons pas été sollicités concernant le jeune Etienne. Nous l'avons rencontré à deux reprises au collègue pour lui demander un retour suite à l'expérience vécue quelques semaines auparavant. Etienne explique avoir plus d'aisance à échanger avec les adultes du collègue, entre autres les assistants d'éducation. Il ne s'est pas étendu sur son comportement en classe, ni sur ses notes qui ne vont pas à la hausse. Etienne me demande d'observer toutes les bousculades qu'il y a dans la cour et me dit ne pouvoir y échapper, mais que de son côté il n'a plus de gestes volontaires, « *même pour rigoler* » dit-il, avec plus petits que lui, dans l'enceinte de l'établissement.

III. LES ACTIONS

ANIMATIONS PIEDS D'IMMEUBLES AU MEE SUR SEINE RESIDENCE LES CIRCES



Ces animations participent à la qualité de vie des habitants, au bien-être et au renforcement du lien social. Cela permet à des habitants de génération et de culture différentes de se côtoyer favorisant ainsi le vivre ensemble au sein des quartiers.



LES JARDINS D'ETE à VAUX LE PENIL



Cette action s'est inscrite dans la continuité du travail engagé toute l'année avec des jeunes pour favoriser l'élaboration de leur projet personnel.

Ainsi 5 jeunes de Vaux le Pénil encadrés par les éducateurs ont durant tout l'été tenu un stand aux Jardins d'été. Il s'agissait par ailleurs de permettre à ces jeunes d'être valorisés en menant à bien une action durant laquelle ils seraient en relation directe avec les habitants.



LE MEE-PLAGE au MEE-SUR- SEINE



Comme chaque été, depuis maintenant 11 ans, nous avons participé au Mée plage et ainsi permis à 6 jeunes en Chantiers Educatifs, de tenir la buvette afin de financer des projets individuels (permis, formation...)



L'objectif était de mettre ces jeunes en situation en les rendant responsables de leur stand et ainsi de les valoriser. Les éducateurs ont été présents tout au long de l'action afin de les accompagner dans les différentes tâches de la journée.

L'activité tatouage réalisée par un des éducateurs de l'APAM a remporté un grand succès !



Visite à notre stand de Mme La Sous-Préfète Maïa ROHNER et de Mr Le Maire Franck VERNIN

Action Koh-Lanta Melun

Melun et ses environs

LA RÉPUBLIQUE DE SEINE-ET-MARNE
LUNDI 22 MAI 2017
www.larepublique77.fr

32

■ MELUN

INITIATIVE. Les collégiens font leur Koh-Lanta

Sur un concept imaginé à partir de l'émission de télé-réalité, 45 jeunes du collège Pierre Brossolette ont participé au Me-Lunta qui s'est déroulé vendredi 19 mai, au Parc de Spelthorne à l'Almont.

« C'est une opération expérimentale qui, compte tenu de son succès, devrait se pérenniser », soutient Patrick Plessier, le directeur de l'association Coeurel. La structure a organisé la première édition de Me-Lunta, inspiré de l'émission de télé-réalité Koh-Lanta, en partenariat avec le PRT (Programme de réussite éducative).

Endurance et survie

Encadrés par les médiateurs de Coeurel, 45 collégiens de Pierre-Brossolette ont pu participer toute la journée à différentes épreuves d'endurance ou de survie via différents ateliers tels que celui des cinq sens qui comportait des épreuves en aveugle destinées à trouver des odeurs et des saveurs.

« Moi j'aime beaucoup

ça », lance une jeune fille qui vient de déguster différents insectes. Autres moments forts : apprendre l'équilibre en marchant sur une corde ou en essayant de rester le plus longtemps possible sur un poteau, le tirage à la corde, le labyrinthe ou encore apprendre à faire un feu avec des techniques ancestrales ou courir en tenant un verre d'eau à la main afin de remplir un seau. Sans oublier le parcours d'obstacles à réaliser en VTT !

Persévérance

Si les jeunes ont participé à toutes les épreuves du Me-Lunta c'est avant tout pour acquérir des notions de persévérance et développer des comportements qui vont leur permettre de mieux appréhender le « vivre-ensemble ». Cette journée était également l'occasion pour les jeunes de collecter des fonds grâce à des partenariats.

Objectif : acheter des arbres fruitiers qui seront ensuite remis au service des espaces verts de la



La journée organisée par l'association Coeurel était basée sur le principe de l'émission de télé-réalité (DRSM77)



Les épreuves sportives ont été filmées et seront projetées au mois de septembre (DRSM77/E.C)

ville et qui seront ensuite plantés dans la commune. Comme pour Koh-Lanta, les jeunes ont été fil-

més tout au long de la journée, notamment grâce à l'aide d'un drone. Un film de Me-Lunta sera

prochainement réalisé et projeté au mois de septembre, lors de la remise des résultats.

En partenariat avec le collège Brossolette et l'Association Coeurel, ce sont 45 Collégiens qui ont participé à cette action dans le cadre du PRE (Programme de Réussite Educative)



Mr Louis VOGEL Maire de Melun à la rencontre des jeunes aventuriers !

Action « Dans mon Hall» Dammarie les Lys



En partenariat avec la CSF et la ville de Dammarie Les lys, Les éducateurs ont participé avec les jeunes à la réalisation de trois courts métrages.



Colloque « Du décrochage à la Persévérance scolaire : Tous mobilisés ! » du 18 octobre 2017



**Rencontre Franco-québécoise
sur le décrochage et la
persévérance scolaire**



Ce colloque animé par des chercheurs français et québécois, constitue le point de départ de l'appel à projets « Décrochage scolaire » que la Communauté d'Agglomération lancera, d'ici fin 2017, auprès des acteurs du territoire, dans le cadre du Programme de développement territorial urbain « Investissement Territorial Intégré » 2014-2020.

Et tout au long de l'année des sorties encadrées par les éducateurs ont eu lieu avec les plus jeunes de l'APAM sur l'ensemble des territoires : Bowling, Koezio...

I. INTERVENTIONS EN MILIEU SCOLAIRE

ANNEE SCOLAIRE 2016-2017

Etablissement	Modalités d'intervention
Collège R. DOISNEAU Dammarie les lys	<ul style="list-style-type: none"> - Présentations dans 4 classes de 6^{ème} - Présentations dans les classes de 6^{ème} 5^{ème} 4^{ème} et 3^{ème} SEGPA - Présence sociale hebdomadaire - Intervention prévention harcèlement 4 classes de 4^{ème}
Collège G. POLITZER Dammarie les lys	<ul style="list-style-type: none"> - Présentations dans 7 classes de 6^{ème} - Présence sociale hebdomadaire - Participation Café de Parents
Lycée J. CURIE Dammarie les lys	<ul style="list-style-type: none"> - Présentations dans les classes de 1^{ère} 2^{nde} et de 3^{ème} prépa.pro - Présence sociale hebdomadaire - Action « Fais ta Prèv » sur 3 journées - Interventions sur le Cyber harcèlement 3 classes de 2^{nde} - Participation à la journée Prévention Sida
Collège J de la FONTAINE Le Mée sur seine	<ul style="list-style-type: none"> - Présentations dans 5 classes de 6^{ème} - Présence sociale hebdomadaire - Cycle d'interventions « je-tu-il » et « Potes et despotes » - Dispositif « Sursaut » - Accompagnements individuels d'élèves
Collège E. TRIOLET Le Mée sur seine	<ul style="list-style-type: none"> - Présentations dans les 6 classes de 6^{ème} - Présence sociale hebdomadaire - Dispositif « Sursaut » - Accompagnements individuels d'élèves
Lycée G. SAND Le Mée sur seine	<ul style="list-style-type: none"> - Présentations dans 8 classes de 2^{nde} - Présence sociale hebdomadaire - Intervention je-tu-il sur 1 classe de seconde - Participation au Forum santé avec les partenaires de la ville - Participation à la journée porte ouverte du lycée (présentation du métier d'éducateur spécialisé)

Collège F. CHOPIN Melun	<ul style="list-style-type: none"> - Présentations dans les classes de 6^{ème} - Présence sociale hebdomadaire - Interventions thématiques classes de 5^{ème} jeux de coopération
Collège PIERRE BROSSOLETTE Melun	<ul style="list-style-type: none"> - Présentations classes de 6^{ème} - Interventions « interculturalités » classes de 4^{ème} SEGPA - Présence sociale hebdomadaire
Collège Les CAPUCINS Melun	<ul style="list-style-type: none"> - Présentations dans les classes de 6^{ème} - Interventions thématiques classes de 5^{ème} - Présence sociale hebdomadaire - Accompagnements individuels d'élèves
Lycée Léonard de VINCI Melun	<ul style="list-style-type: none"> - Présentations dans toutes les classes de 3^{ème} et 2^{nde} professionnelle. - Présence sociale hebdomadaire - Participation au village santé - Participation à la journée Prévention Sida - Participation aux portes ouvertes
Collège La Mare aux champs Vaux-le-Pénil	<ul style="list-style-type: none"> - Présentations dans les classes de 6^{ème} - Point écoute hebdomadaire - En relais avec les CPE accompagnements individuels d'élèves en difficulté
Lycée Simone Signoret Vaux-le-Pénil	<ul style="list-style-type: none"> - Présence sociale au sein de l'Etablissement - Participation au forum « métiers du social » et animation d'un espace Educateur Spécialisé - Participation au Forum Santé (accompagné de 2 groupes) - Intervention méthodo-projet Teem ASSP (2 Classes) - Jury épreuve « Education à la santé »

CONCLUSION

Cette année fut intense dans l'organisation de travail de l'association. Et pour cause, nous n'avons pas fini avec les dommages collatéraux qu'ont générés le licenciement économique de certains de nos salariés sur l'année 2016, et qui s'est poursuivi en 2017 avec le licenciement de notre chef de service. D'un point vu RH, une éducatrice a été licencié pour inaptitude et deux démissions dont notre dernière cheffe de service à la rentrée scolaire.

Il a donc fallu pour une petite association comme la nôtre assurer le fonctionnement opérationnel des équipes, et entamer des recrutements pour l'association. Nous avons donc procédé par étapes : premièrement le recrutement de deux éducateurs pour l'équipe sud qui ne se retrouvait plus qu'à deux sur les territoires du Mée sur Seine et Dammarie-les-Lys. Deuxièmement, le recrutement d'une cheffe de service, et enfin comme annoncé l'an dernier et en introduction de ce rapport, le recrutement d'adultes relais pour les établissements scolaires en REP et REP+ de Melun.

Le recrutement des éducateurs s'est achevé en octobre et novembre, celui de la cheffe de service au 1 Janvier 2018, avec le profil déjà énoncé là aussi à savoir une approche méthodologie de projet au regard des nouvelles orientations départementales. Les ressources humaines à travers la gestion des recrutements auront été cette année très prégnantes, ayant pour conséquence de freiner l'activité du service.

En effet, mesurer l'activité de notre association passe inévitablement par la mobilisation de ses professionnels. Par conséquent, un turnover important implique forcément des indicateurs d'activité différents, par rapport à une équipe constituée depuis plusieurs années. Cependant ce rapport met en évidence une augmentation des accompagnements éducatifs par rapport à 2016.

Afin de poursuivre sur la thématique éducation, l'association a décidé de répondre à l'offre de marché public de la CAMVS sur l'expérimentation d'un dispositif des élèves exclus temporairement de leur établissement scolaire. Ce dispositif est un axe du plan « persévérance scolaire » qui s'inscrit dans un contexte où les trois programmes de réussite éducative des villes de Melun, Dammarie les-lys et le Mée sur Seine ont été mutualisés en Janvier 2018. Il s'agit également que le programme de réussite éducative intercommunal devienne le support central du volet éducation du contrat de ville.

L'association dans le cadre de son CPOM signé avec le département, fait l'objet de fiches actions dont une sur le volet « décrochage scolaire ». Par conséquent, nous avons pris la décision d'arrêter l'action intitulée « sursaut » qui était circonscrite à un territoire. Le but étant de se positionner sur l'ensemble du territoire de l'agglomération et plus particulièrement sur les villes prioritaires.

Les actions du « plan persévérance scolaire » s'inscrivent pleinement dans les priorités du programme ITI (Investissement Territorial Intégré) portées par la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine. Il implique un fort partenariat avec les services de la DSDEN 77 et les chefs d'établissements du territoire qui souhaiteront s'inscrire dans cette démarche.

Il s'agira de mettre en place un dispositif expérimental sur 2 ans, il consistera à mettre en œuvre un lieu d'accueil pour les élèves exclus (collèges et lycées). Le déploiement du dispositif se fera par convention de prestation de service avec formation des intervenants à des techniques éducatives canadiennes favorisant l'acquisition d'habiletés sociales, renforçant l'estime de soi et la motivation, et bien sur un lien renforcé avec le PRE intercommunal.

Comme conclu l'année dernière malgré les difficultés inévitables à la vie des associations, nous poursuivons notre dynamique d'innovation de la pratique. Après les adultes relais, nous tenterons de décrocher ce marché sur une thématique importante dans notre pays, et en lien avec la nouvelle stratégie associative de l'APAM.